

# **Assemblée générale ordinaire d'Euralens**

---

**Vendredi 20 février 2015**

**Procès verbal**

*La séance, présidée par Daniel PERCHERON, est ouverte à 14 heures 45.*

**M. LE PRÉSIDENT.-** Je suis très heureux de vous accueillir.

C'est chouette, le Métaphone ! Vous êtes d'accord ? Je suis très content que nous nous réunissions ici.

Je vais tout de suite donner la parole à celui qui va nous accueillir, M. CORBISEZ, grand bâtisseur devant l'éternel du bassin minier.

Monsieur le Président, nous vous écoutons religieusement.

**M. CORBISEZ.-** Merci, Monsieur le Président. Merci aussi à M. DAGBERT, Président du Conseil général, et à M. le Sous-préfet. Merci à vous toutes et tous.

Ici dans cette salle, il y a encore quelques semaines, nous avons Charlélie Couture, Zebda, car les grands groupes de la musique viennent désormais dans le bassin minier, pour le plaisir de nombreux jeunes de l'arrondissement de Lens et même de Lille aujourd'hui, puisqu'on est, semble-t-il, en train de concurrencer l'Aéronef.

**M. LE PRÉSIDENT.-** Vous avez tout mon appui.

**M. CORBISEZ.-** Cela prouve que, lorsque les agglomérations, les EPCI s'engagent dans la culture, il y a des résultats dans l'intérêt de nos jeunes de ce territoire. Je souhaite d'ailleurs à nos élus de la grande métropole européenne lilloise de s'engager dans la culture car, quand on voit les résultats que l'on a dans ce bassin minier, je trouve que mes collègues élus de Lille et communautaires devraient tous s'engager dans la culture.

**M. LE PRÉSIDENT.-** Oh là ! Voilà un sujet délicat.

**M. CORBISEZ.-** Je me souviens d'un Président de Région qui avait, lors des vœux au Conseil régional, incité fortement toutes les agglomérations de s'engager dans la culture parce que la culture est un vecteur de partage.

**M. LE PRÉSIDENT.-** C'est le moment de le dire. Il y a des oreilles pour nous entendre.

**M. CORBISEZ.-** Nous sommes ici dans un lieu de consommation culturelle, mais j'espère vous inviter d'ici quelques mois dans un lieu de pratiques culturelles dans ce qu'on appelle « la salle des pendus » qui accueillera de nombreux jeunes de ce territoire pour la pratique culturelle. Le premier enjeu de ce site est d'ailleurs de pouvoir permettre à tous les jeunes de ce territoire d'accéder à la musique, à la pratique culturelle avant d'accéder à la consommation culturelle. Il n'y a pas de bonne consommation sans pratique.

Bienvenue dans ce Métaphone qui, il y a encore quelques mois, a pu enfin résonner de sa paroi sonore. À partir de musiques faites du roulement des trains transportant les mineurs, de nos wagonnets et de leurs coups de frein, on a pu entendre ces parois résonner d'une belle musique d'un artiste parisien et j'en suis très heureux.

Merci, Monsieur le Président, d'avoir souhaité que cette nouvelle Assemblée générale d'Euralens se tienne ici au sein de ce Métaphone, lieu emblématique puisqu'il symbolise à la fois le début de l'activité minière de ce bassin minier du Pas-de-Calais, avec le château de Madame

De Clercq à quelques centaines de mètres, et la fin de l'épopée régionale un soir de décembre 1990 ici sur ce site. C'est en tout cas aujourd'hui une belle reconversion qui n'aurait pu se faire sans l'accompagnement du Conseil régional, du Conseil général et de l'Europe. Encore merci d'avoir soutenu cette belle transformation.

La TC2 est en cours de travaux et j'espère que, l'année prochaine, nous verrons la TC3, c'est-à-dire la consommation du tourisme industriel, un vecteur économique qui n'est pas encore assez exploité dans l'ex-bassin minier et qui, j'en suis persuadé, apportera tous les éléments de ce territoire.

Je rappelle que nous sommes aussi dans un territoire de développement économique et que, enfin d'ici quelques semaines, nous verrons démarrer les travaux de l'extension de Delta 3 chère à notre territoire, puisque nous sommes sur un site de massification de production industrielle et une plate-forme multimodale ô combien importante pour le développement économique de ce territoire.

**M. LE PRÉSIDENT.-** Merci, Monsieur le Président CORBISEZ.

Les derniers chiffres ont parlé. Sur les 20 dernières années – peut-être avez-vous vu les statistiques de l'INSEE –, la région Nord - Pas de Calais a perdu 20 % d'emplois, mais, ici dans l'arrondissement de Lens, il en a été créé 17 %. Cela veut dire que le dynamisme de création dans l'arrondissement est réel, malgré tous les handicaps structurels, malgré le cœur de mutation, de conversion. L'attractivité du territoire n'est pas un vain mot. Pourtant, nous sommes à 16 % de chômage. De même, paradoxalement à Calais, c'est l'arrondissement qui a créé le plus grand nombre d'emplois, 29 % d'emplois en plus à Calais en 20 ans – l'effet tunnel – et pourtant, il y a là aussi autour de 16 % de chômage. Nous sommes dans les derniers arrondissements de France lorsqu'il s'agit du taux d'emploi.

Les régions de conversion sont tout, sauf passives, sauf stagnantes, mais elles viennent de tellement loin, elles ont tellement été industrielles et la désindustrialisation est tellement permanente que c'est un peu ce que les Grecs aujourd'hui disent ne pas vouloir faire, le mythe de Sisyphe. Au fur et à mesure que l'on crée des emplois, l'industrie qui a été omniprésente en perd. Pierre de SAINTIGNON, qui est chargé à la fois de créer et de colmater, de Saint-Omer à Cambrai – nous arrivons de Cambrai où nous avons signé un protocole pour 1 300 emplois – sait bien à quel point ce combat est le plus difficile de France. Nous sommes donc au cœur de la mutation, du dynamisme et de ses incertitudes.

On me dit que le maire de Barlin, grande commune minière – l'ex maire de Barlin depuis qu'il est devenu Président du Conseil général du Pas-de-Calais – a des choses à nous dire.

Monsieur le Président du Conseil général, nous vous écoutons avec beaucoup d'attention.

**M. DAGBERT.-** Merci, Monsieur le Président de Région.

Monsieur le Président, Monsieur le Sous-préfet, Monsieur le Président de la Communauté d'agglomération qui nous accueille dans ce beau Métaphone que j'ai eu le plaisir de voir il y a quelques mois, Mesdames et Messieurs les élus, Mesdames et Messieurs les représentants du monde économique, Mesdames et Messieurs,

C'est vraiment un plaisir pour moi que d'assister à vos travaux dans le cadre de cette Assemblée générale d'Euralens. C'est une première pour moi en qualité de Président du Département. Je veux dire combien le Département est attentif à ce qui se fait depuis quelque temps déjà au sein d'Euralens et souligner – mon cher Daniel, tu n'en doutes pas – que c'est avec un réel plaisir que j'assiste à cette Assemblée générale.

Je veux dire combien, dans le travail qui est le nôtre au sein de l'assemblée départementale, nous avons à cœur d'accompagner les démarches, les initiatives en tout point du territoire, mais combien nous sommes attentifs à cette forme tout à fait originale qui a été celle d'Euralens pour accompagner le développement de ce territoire ô combien important au cœur du département, puisqu'il représente près de 500 000 habitants. À travers les contrats de développement territoriaux, que le Département signe avec les EPCI et notamment celui de Lens-Liévin, celui d'Hénin-Carvin, nous avons à cœur d'être à l'écoute des élus communautaires qui hiérarchisent en quelque sorte les sujets sur lesquels ils souhaitent l'accompagnement du Département.

Je suis ici pour vous dire combien nous avons été attentifs et dans l'accompagnement de cette dynamique et combien nous le serons demain. Effectivement, le Département mesure le chemin parcouru et nous sommes très lucides sur les efforts qu'il nous reste à accomplir. Dans cet espace nouveau et original qu'est celui d'Euralens – je dis nouveau par rapport à une institution comme le Département qui remonte à plusieurs siècles déjà, au moins deux –, je suis ici pour vous redire toute l'attention qui est la nôtre et la bienveillance que nous entendons avoir à l'égard des propositions et des arbitrages que vous rendrez.

En tout état de cause, la démarche qui est engagée aujourd'hui et qui se poursuivra demain, j'en suis convaincu, est à replacer dans un contexte plus vaste au sein de la Région, notamment avec l'ensemble des initiatives déjà prises, mais elle ne saurait être une fin en soi. Dans un coin de ma tête – tu le sais très bien, Daniel –, je me suis mis à rêver que, à partir d'Euralens, nous pourrions sans doute aller vers une construction beaucoup plus formelle, de type pôle métropolitain. Il faudra y préparer les esprits parce que je pense que nous avons, dans une grande région telle qu'elle se dessine aujourd'hui, besoin que les élus sur les territoires, d'une certaine manière, prennent leurs responsabilités et fassent ce pas audacieux d'aller vers cette constitution d'un pôle métropolitain. Vous en êtes en quelque sorte la préfiguration, vous en êtes en quelque sorte l'inspiration et c'est la raison pour laquelle je me devais d'être attentif à tout ce qui se fait ici et qui est déjà fort bien enclenché.

**M. LE PRÉSIDENT.**- Merci beaucoup, Monsieur le Président.

C'est vrai que c'est une première, nous accueillons le Président du Conseil général. Nous en sommes vraiment ravis.

M. ROBERT doit nous dire aussi quelques mots sur l'évolution du territoire. La ville centre, Lens, 19<sup>ème</sup> en ligue 1 de football, mais l'espoir n'est pas mort, les "Sang et Or" sont délocalisés – et ce n'est que provisoire –, le stade Bollaert où les poutres se mettent en place... Bref, la ville centre.

**M. ROBERT.**- Merci beaucoup, Monsieur le Président.

Il est vrai que Lens bouge et, en même temps, le stade Bollaert évolue, comme vous l'avez souligné. On a anticipé un peu la grande région en allant jouer à Amiens pendant une saison. Tout compte fait, on est quand même mieux chez nous, on a donc hâte d'y revenir, on l'espère, en ligue 1. C'est surtout l'attachement au territoire que l'on peut souligner globalement dans cet esprit et la participation à la fois de la Ville de Lens, mais aussi d'un territoire beaucoup plus large à cette dynamique qui a été créée par Euralens et qu'on traduit dans notre commune à travers une procédure un peu particulière notamment en termes d'urbanisme, qu'on a appelée la ZAC centralité, qui bénéficie d'un label depuis un peu plus d'un an, qui est le label Euralens, où on a regroupé des projets qui étaient peut-être un peu épars et qui, au moment de la labellisation, se sont retrouvés unis pour pouvoir donner un projet d'ensemble et une structure un peu plus conséquente.

Tout à l'heure, Jean-Pierre CORBISEZ soulignait le Métaphone, je ne suis pas venu voir un concert au Métaphone, mais, la dernière fois que j'y suis venu, c'était pour lancer le pacte pour l'emploi et l'avenir des jeunes.

On voit bien l'enjeu économique et d'abord l'enjeu de l'emploi qui est prépondérant sur notre territoire, au travers des outils qui nous permettent de structurer nos agglomérations. On est aussi dans la même logique que vient de développer Michel DAGBERT sur cette évolution, qui n'est pas qu'une évolution forcément administrative, car le pôle métropolitain peut être vécu comme une orientation administrative, mais plus comme une volonté commune de prendre nos territoires à bras-le-corps pour pouvoir en faire des territoires d'avenir.

Au sein de ce grand nouveau territoire, la Ville de Lens souhaite également jouer son rôle. On a des projets ambitieux. Certains ont pu déjà voir le jour, comme le Louvre-Lens, on ne va pas refaire ici les statistiques et l'évolution que cela a pu donner à notre secteur. Bollaert est un élément marquant ; ceux qui sont passés dernièrement pas trop loin de Lens, pas forcément sur Lens intramuros, peuvent voir l'évolution visuelle que cela donne à notre territoire, je vous invite à venir voir les méga structures parce que c'est impressionnant. Imaginez que c'est le poids d'un TGV qui est au-dessus de vos têtes quand vous êtes en tribune, vous regarderez peut-être moins le match et plus ce qui se passe au-dessus.

En tout cas, c'est vraiment l'évolution de notre territoire qui est marquée et qui donne un tournant à notre population.

Ce tournant est partagé. On pouvait avoir l'impression que c'était une vue de l'esprit, une volonté des acteurs locaux de se sortir d'un après-mine et d'un après paysage industriel marqué par l'exploitation charbonnière, mais c'est aussi maintenant partagé au niveau national. La reconnaissance à la fois de Lens, mais plus globalement du territoire minier dans le cadre de l'ANRU, notamment marquée par la présence du Président de la République en décembre dernier, nous donne un nouvel horizon, une nouvelle orientation et nous permet surtout d'avoir un nouvel espoir. En effet, cette difficulté que l'on peut voir dans nos communes peut être aussi quelque chose de passager, avec l'ambition que l'on veut partager maintenant et surtout la façon de construire ces nouveaux projets ANRU qui sont non seulement des projets d'aménagement, mais sur lesquels la partie proximité, la partie lien social sont encore plus prépondérantes.

On voyait les différents engagements qui étaient pris et on peut voir ce projet symbolique qu'est l'ANRU notamment sur le quartier 12-14, une cité minière reconnue en renouvellement urbain. C'est à la fois quelque chose d'exceptionnel, mais en même temps cela montre bien la dimension et l'ambition que l'on souhaite avoir. On ne l'aura pas seul, on peut avoir cette ambition parce qu'on est accompagné, notamment des bailleurs sociaux, des collectivités qui poussent aussi et qui nous permettent d'avoir cette ambition, mais aussi parce qu'on a des structures locales comme l'est et comme le sera encore Euralens, car, avec les questions de labellisation, cela donne en même temps une notion de cohérence à tout un territoire. Ce n'est pas à Jean-François que je ferai l'injure de rappeler l'impact du label Unesco, mais, à travers le renouvellement urbain et le label Unesco, cela peut montrer aussi une dimension différente pour notre territoire, de ne pas voir uniquement les cités minières comme des questions d'habitat, mais comme un patrimoine que l'on doit valoriser pour pouvoir en tirer une autre source de développement. C'est vraiment dans ce sens-là que l'on s'inscrit en tout cas dans le projet de centralité.

Je crois qu'on m'en voudrait si je ne donnais pas aussi l'impact important que pourrait avoir la construction du nouvel hôpital. Il y avait encore une réunion de comité stratégique ce matin. Le futur hôpital, qui est certes basé peut-être plus à Loos-en-Gohelle qu'à Lens, est un projet qui répond d'abord à une organisation des soins sur un territoire beaucoup plus large, sur lequel l'ensemble des acteurs se sont mobilisés. Non seulement, c'est un enjeu économique avec une construction de 250 à 300 M€, ce qui n'est pas négligeable à l'heure actuelle par rapport aux entreprises de bâtiment notamment, mais c'est surtout une organisation des soins dans notre territoire qui est repensée. Il faut souligner à la fois la complémentarité et l'intelligence collective qu'ont développé l'ANACT et le centre hospitalier de Lens pour pouvoir offrir ce territoire de soin à nos populations qui souffrent des taux les plus mauvais de France, que ce soit en soin ou en prévention. L'hôpital est un fer de lance pour lequel on sait qu'on a déjà le soutien de la Région, Monsieur le Président, parce que vous l'avez souligné au travers votre politique volontariste au sein du Conseil régional, sur lequel on a besoin de bâtir ce territoire parce que c'est un enjeu structurant. On sait très bien que, pour attirer la population et la maintenir, il faut lui donner des perspectives d'avenir parmi lesquelles il y a la formation des jeunes, l'emploi et aussi la question de santé et on est dans un territoire qui en est un peu dépourvu. C'est donc un enjeu majeur pour notre secteur.

C'est un secteur qui, comme vous le voyez sur la carte, part du Louvre. On a peut-être trop vite attendu un peu tout du Louvre, mais on attend aussi que ce nouvel édifice – même s'il a déjà deux ans – ne soit pas vécu comme un ovni et participe pleinement à la réalisation de ce territoire. On voit maintenant que, à partir de ce nouveau vaisseau-amiral, on arrive à construire des projets qui se structurent, qui trouvent une cohérence avec les uns avec les autres et qui, surtout, dépassent les frontières d'une ville. C'est peut-être ce dont on a souffert sur notre territoire, d'avoir des projets un peu trop cloisonnés et, à travers le schéma directeur, on peut voir que ce territoire est en train de s'ouvrir, avec surtout le projet d'avenir et à développer pour la population. C'est peut-être l'essentiel de ce qu'il faut garder dans les projets qui sont en train de bouger.

**M. LE PRÉSIDENT.-** Très bien. C'est l'esprit même du forum. Nous discutons, nous parlons et éventuellement nous concluons. C'est toujours important d'embrayer et d'avoir prise sur le réel.

Sur l'arrondissement et sur Euralens, je voudrais vous rappeler quelques pistes. L'autre soir, gentiment, Guillaume PEPY m'a téléphoné pour me dire que la nouvelle convention entre la Région et la SNCF sur les fameux TER TERGV, de dix ans, était une très belle et très grande nouvelle pour la SNCF. Imprudemment – mais il n'est jamais tout à fait imprudent –, Guillaume PEPY a demandé ce qui nous ferait plaisir. Je lui ai dit : « dans le désert de votre nouveau pass touristique qui permet d'aller partout en France au sud de Paris, comme la galerie du Louvre est trois étoiles au guide Michelin, introduisez Paris - Arras - Lens et dans votre pass global ». Il m'a donné sa parole qu'il allait le faire. C'est quand même important.

Je crois que nous sommes là, sur l'économie touristique, au cœur d'un des aspects du Louvre-Lens et d'Euralens. Le Louvre est un prétexte, c'est une chance – trois étoiles –, mais le but, à côté des 17 % d'emplois créés depuis 20 ans, est de retrouver le plein-emploi et d'éviter que 43 % des moins de 25 ans soient sans emploi. C'est notre grand problème aujourd'hui et notre grande ambition. C'est un point dont je souhaite que le forum se saisisse et que nous puissions formaliser cette demande.

Cela n'exclut pas Lille, cela n'exclut pas Calais, la Côte d'Opale et Boulogne, cela n'exclut pas Valenciennes et le Hainaut. Mais nous avons les trois étoiles de Michelin, nous avons la galerie du temps, nous avons la référence Louvre et, derrière, la région des musées. Défendons ce point de vue.

Le deuxième point est l'ANRU. Jean-François CARON, qui est la bienveillance même et la mesure même, l'autre jour au Conseil régional, lançait un mot terrible en disant « attention, l'ANRU du bassin minier pourrait devenir une arnaque ». En effet, l'ANRU du bassin minier pourrait se faire sans le bassin minier, c'est-à-dire sans les cités minières. Nous sommes là au cœur de notre forum et de l'archipel vert. Il est vrai que les critères de Paris et les demandes de la base aboutissent à un paradoxe, c'est que les maires, qui savent ce qu'ils font – nous faisons l'ANRU pour les maires et pour les villes –, ont proposé en priorité des quartiers verticaux et non pas les quartiers horizontaux des cités minières à l'ANRU. Quand Patrick KANNER dit : « pour la première fois, je mets 150 millions d'euros dans le bassin minier, je vous le garantis », il dit la vérité parce qu'il prend en compte les demandes des communes minières. Quand Jean-François CARON dit « attention aux malentendus, aux contresens », il dit la vérité, parce que l'ANRU du bassin minier, sans parfois 80 %, 70 % ou 50 % de la ville constitués en cités minières, ce n'est pas l'ANRU du bassin minier. Il va donc falloir que nous trouvions une solution.

La solution, Dominique SOYER l'a en grande partie. En effet, vous voyez bien que, dans l'ANRU vertical, les bailleurs sociaux ne sont pas les principaux du bassin minier, ce n'est pas la Soginorpa et que, dans l'ANRU horizontal – Unesco horizontal, cités minières –, la Soginorpa est là dans la grande tradition de la rénovation du bassin minier, des maisons individuelles. Il faut que nous trouvions une solution et c'est d'abord avec la Soginorpa que nous allons la trouver et en liaison aussi avec la TRI, la troisième révolution industrielle. Le paradoxe de la Soginorpa est que, lorsqu'elle met entre 60 000 et 80 000 € dans la rénovation d'un logement, elle ne remplit

pas, parce qu'elle ne le peut pas pour l'instant, le contrat d'économie de l'énergie, compte tenu de la nature de la maison minière. Cela pose un véritable problème.

J'ajoute que, comme on ne pourra sûrement plus intervenir de l'extérieur – Monsieur le Maire de Harnes – dans les cités minières, à cause de l'Unesco, les marges de manœuvre sont de plus en plus étroites. Seuls les maires du bassin minier, qui ont tout affronté et tout surmonté, peuvent trouver la solution au sein d'Euralens, de l'association des communes minières, pour que nous fassions l'archipel vert, ce qui nous est proposé : de l'archipel noir à l'archipel vert à travers la Chaîne des Parcs, à travers les villes durables, à travers les cités minières durables.

C'est un sacré défi et je crois plus au forum au sein d'Euralens qu'à l'institutionnalisation telle qu'elle est issue et telle qu'elle se survit un peu avec ses pesanteurs de ce que j'appellerai la rénovation minière. Les Houillères sont venues avec leur grande machine à dupliquer – on ajoute une salle de bain, un appentis, on fait un garage – et les Houillères n'ont pas eu un centimètre d'imagination quand il a été question de la rénovation du bassin minier. Vous me direz qu'ils sont allés à l'essentiel – GIRZOM, rénovation –, cela ne se discute pas, mais on n'a pas été au rendez-vous de l'ambition urbaine lorsqu'on a refait le bassin minier. Cette fois, il faut être à ce rendez-vous.

Troisièmement, toujours dans l'esprit de la TRI, le bassin minier, à travers Jean-François CARON notamment, est candidat à un fort écho du sommet mondial qui va se tenir contre le réchauffement climatique à Paris pendant dix jours. Sur proposition de Jean-François CARON, nous allons proposer au Président de la République – qui a déjà dit oui, avec toute la prudence d'une brève rencontre – que le sommet se déplace vers Euralens et vienne chez nous pour voir comment, là où le développement était tout sauf durable, nous nous orientons vers le développement durable. Cela vaut la peine. Cela va être un moment fort, je crois que nous allons y arriver.

Par ailleurs, au point de vue santé, je souhaite qu'Euralens organise une visite à Nantes. Dans la presqu'île de Nantes, on refait le CHU et on parle d'une enveloppe entre 800 millions et un milliard pour 400 000 habitants. Je pense que c'est à l'aune de cette enveloppe à Nantes, chez l'ancien Premier ministre, que vous pouvez aborder en toute simplicité l'avenir de l'hôpital de Lens - Liévin - Loos-en-Gohelle qui, sans menacer les autres, doit être à la hauteur de ses responsabilités dans l'arrondissement qui a les moins bons indicateurs de santé de France. Cela me semble important.

J'ajoute aussi que je ne renonce pas, et vous ne devriez pas renoncer – au sein d'Euralens, on peut peut-être y penser –, à ce que les collectivités locales exceptionnellement cofinancent à la marge – puisque, dans le plan anti cancer, nous cofinançons à 1 pour 1 000 des crédits et nous réussissons –, du point de vue de la TRI, de l'immeuble intelligent, le grand hôpital de Lens qui se situera sur le territoire de Loos-en-Gohelle en bordure de la rocade minière.

Enfin, dernière chose, le pôle métropolitain, j'espère que vous allez le faire. Cela ne dépend que de vous. Je sais que les Arrageois sont prêts, les Douaisiens sont un peu capricieux et n'ont pas beaucoup le choix.



Par conséquent, les trois grands arrondissements miniers seront au rendez-vous. Imaginez la solution apparemment la plus simple au début, la présidence tournante, et l'affaire est dans le sac. Je ne dis pas que la présidence doit tourner, je dis qu'elle doit être annoncée tournante, ce qui permet d'aller plus vite vers l'unité indispensable.

C'est André ROSSINOT, un radical, qui a inventé la formule pour le sillon lorrain. On peut lui faire confiance. André ROSSINOT est quand même la quintessence de l'esprit de synthèse.

Je donne la parole à la salle sur deux ou trois points.

Monsieur HAJA ? Pour une proposition, Monsieur HAJA. Le forum n'est pas un lieu où l'opposition s'exprime et s'épanouit, ou à la marge.

**M. HAJA.**- Messieurs les Président, Madame la Présidente, chers collègues, j'aurais deux questions et j'ai une proposition.

Je ne suis pas candidat aux élections départementales, Monsieur le Président.

Monsieur le Président, vous avez évoqué l'appel téléphonique tardif avec M. PEPY. Je suggérerais qu'il y ait aussi le respect des tarifs du TGV, au kilomètre-trajet. Cela fait longtemps qu'on le demande et il serait intéressant que, enfin, il nous écoute, qu'il nous entende et qu'il passe à l'action pour diminuer le coût de ces allers-retours pour des millions de nos compatriotes et de nos habitants.

Concernant l'ANRU, on a eu un débat assez riche au Conseil régional à ce sujet. En ce qui me concerne, je dis qu'il est vraiment temps d'intervenir pour les logements des mines, les logements horizontaux. Nous avons formulé la même demande pour éclaircir ce qui a été annoncé, dans la mesure où les élus, les maires que nous sommes, n'en peuvent plus des doléances à l'égard des bailleurs sociaux, dont la SIA qui a plus de 50 % de logements sociaux. Les locataires n'en peuvent plus parce que c'est humide, les tapisseries tombent, il y a des maladies qui ne peuvent pas être compatibles avec l'humidité qui trouve son origine dans la difficulté d'économiser l'énergie parce que les gens baissent le chauffage, ils ont des difficultés ensuite pour déshumidifier, et enfin parce que beaucoup de gens attendent les travaux. Je sais que c'est un peu compliqué parce que, quand il y aura les travaux, certains diront « pourquoi nous ? », parce qu'il faut qu'ils partent, ce sont des opérations tiroirs qui auront lieu pour une centaine de logements à chaque fois.

C'est une demande pour qu'on précipite, dans le cadre du CPER, du contrat de plan Etat-Région, cette ligne qui permettrait à des bailleurs sociaux d'intervenir et de résoudre enfin les problématiques que soulèvent régulièrement les locataires.

Le dernier point, Monsieur le Président, c'est le pôle métropolitain. Je l'ai dit d'emblée, je ne suis pas candidat. Vous qui prônez toujours la démocratie participative dans toutes les commissions à la Région, je pense que c'est la même chose au Conseil général du Nord et au Conseil général du Pas-de-Calais. Chiche pour un pôle métropolitain, à condition qu'il y ait un référendum et que les populations concernées par ces territoires valident cette possibilité.

**M. LE PRÉSIDENT.**- C'est une belle idée.

**M. HAJA.**- Comme je vous connais, une idée ne reste pas qu'une idée.

**M. LE PRÉSIDENT.**- Vous parlez à un homme de la V<sup>e</sup> République convaincu de l'usage nécessaire du référendum. Je pense que le fait d'avoir abandonné le référendum sur les grandes questions est une erreur. Je pense que le fait de l'appriivoiser au niveau local pourrait être une chance. Je ne suis pas du tout hostile. D'ailleurs, sur le centre d'essai ferroviaire à Aulnoye, j'ai proposé le référendum pour permettre à chacun de s'exprimer et dans un périmètre suffisamment large pour que le référendum ne soit pas affaire de « boutiquiers » uniquement. Je suis d'accord.

Sur l'ANRU – Dominique SOYER va nous dire quelques mots –, on va vous proposer une solution avec la Soginorpa, les collectivités locales, tout à fait mesurée. Je pense qu'on pourrait proposer une solution équivalente à ce qu'on faisait avec le GIRZOM, avec la rénovation minière, c'est-à-dire l'ANRU du bassin minier, sur dix ans, environ à 500 M€, 40 ou 50 M€ par an. Nous allons essayer de l'introduire dans le contrat de plan.

**M. HAJA.**- Avec la SIA aussi ?

**M. LE PRÉSIDENT.**- Oui, bien sûr. La SIA est compagnon du bassin minier, tandis que la Soginorpa nous a permis d'éviter que le bassin minier soit rasé. Nous avons acheté les villes minières, remboursé les emprunts. La Soginorpa aujourd'hui, avec la Mission bassin minier, pourrait être le nouveau cerveau de l'ANRU du bassin minier, à la place de Houillères, en liaison avec les collectivités locales qui l'animent.

Je propose qu'on invite M. PEPY ici et à visiter le Louvre et que, lorsqu'il a une journée de travail dans le Nord, on lui indique qu'il peut prendre deux ou trois heures pour venir s'exprimer devant notre forum. Il serait intéressant d'avoir le point de vue d'un des hauts fonctionnaires les plus brillants de la République.

Monsieur SOYER, sur ces logements qui ne peuvent plus attendre.

**M. SOYER.**- Je pense qu'il faut d'abord se féliciter et remercier le ministre de la Ville et l'ANRU d'avoir retenu le 12-14, d'en avoir fait une priorité nationale, puisque c'est ainsi que cela s'appelle. C'est tout de même un beau résultat que, pour la première fois, une cité minière soit retenue au titre de l'ANRU, mais ce n'est pas suffisant.

En effet, le devenir des cités minières ne se résout pas à un problème de réhabilitation, d'isolation thermique de logements, cela va bien au-delà. La question qui est posée est celle du renouvellement urbain. Il y a bien sûr tout ce travail à faire sur la réhabilitation thermique – 20 000 logements sont à traiter –, sur le respect de nos façades, le traitement patrimonial pour respecter le classement Unesco qui est extrêmement important pour nous. Il faut aussi adapter les logements aux personnes âgées, il faut revoir la composition interne des logements qui, bien souvent, n'est plus adaptée aux besoins et usages de nos locataires, en tout cas pour demain.

Il y a toutes ces questions patrimoniales, mais, bien au-delà, il y a les questions de renouvellement urbain. Le problème des cités minières aujourd'hui est le fait qu'elles sont devenues complètement mono fonctionnelles, qu'il n'y a plus que de l'habitat, il n'y a plus d'emploi, il n'y a plus de services, il n'y a plus de lieux sociaux, il n'y a pas de maison médicale.

Ce sont ces sujets sur lesquels nous devons réintervenir, tout en organisant le décloisonnement des cités minières pour les ouvrir sur leur environnement.

L'enjeu aujourd'hui n'est donc pas seulement patrimonial, c'est bien un problème de renouvellement urbain qui est posé, c'est bien de refaire la ville sur la ville dans les cités minières, c'est ce qu'on s'apprête à faire sur le 12-14.

Pour ce grand projet, la Soginorpa Maisons & Cités est évidemment prête à s'y impliquer de manière importante. On a proposé dans nos réunions avec les services de l'État, avec l'Agglomération, la Ville et la Région, d'investir massivement pour pouvoir affronter ces enjeux, d'investir 280 M€ sur les items que l'on avait identifiés lors de nos réunions de travail. On est donc prêt à le faire, mais on a besoin d'être accompagné. C'est un partenariat qui devrait se construire comme l'a été celui du GIRZOM lors du contrat de plan initial. C'est bien de cette nature de partenariat dont on a besoin aujourd'hui pour aller bien au-delà de la question patrimoniale, pour reconstruire la ville sur la ville dans les cités minières.

**M. LE PRÉSIDENT.**- C'est important. Si vous voulez, on peut prévoir deux ou trois heures sur une réunion spéciale "cités minières" ici. On est au cœur de la spécificité du bassin minier, on a la Mission bassin minier qui est juste à côté, il y a Euralens, il y a ce dialogue qu'on veut avoir au niveau mondial avec le sommet. D'ici là, il faut que nous sachions quelle est la future rénovation minière.

J'ai entendu, la centralité, la ville minière, c'est tout le paradoxe de vouloir faire une ville minière lorsqu'elle n'existe pas et d'avoir une centralité des fonctions urbaines centrales lorsqu'elles sont éparpillées par les forces du marché, par exemple par le poids des grandes surfaces.

Sans vouloir polémiquer, lorsqu'on va dans le gigantesque, à Noyelles-Godault, lorsqu'on fait une ville spécialement pour le commerce, est-ce que, pour les maires du bassin minier, la notion de centralité n'est pas définitivement fragilisée, est-ce qu'il va rester des commerces au cœur des villes minières, quels que soient les investissements ? Ce sont de véritables questions que les élus locaux peuvent mettre à peu près en cohérence, sans renoncer au dynamisme, sans renoncer à l'évolution des temps. Le bassin minier, c'est particulier.

Le choix que nous avons fait d'acheter le patrimoine, de le faire classer à l'Unesco, nous complique la tâche. On a bien fait de le faire, on a sauvé le bassin, mais, maintenant, il faut inventer la rénovation minière sans les Houillères, il faut inventer les villes minières à nouveau avec vous notamment et avec la Mission bassin minier, car c'est affaire aussi de matière grise.

**Mme APOURCEAU.**- Monsieur le Président, j'entends ce que disent M. SOYER et M. HAJA. Effectivement, nous avons les mêmes remarques. On sait bien que les gens ont aujourd'hui des difficultés financières énormes, qu'ils ont tendance à baisser le chauffage chez eux pour avoir un coût d'énergie moins important et, effectivement, on rencontre de plus en plus des problèmes d'humidité, etc.

Je voulais intervenir par rapport à ce que disait M. SOYER. Je suis évidemment convaincue qu'il nous faut aujourd'hui beaucoup plus de partenariats pour que l'on puisse travailler ensemble. Je suis très favorable, Monsieur le Président, à ce que vous venez d'annoncer notamment sur la tenue d'une réunion spéciale où nous pourrions inviter

l'ensemble des maires du bassin minier, avec les Conseils généraux et évidemment l'assemblée d'Euralens, pour que l'on puisse réfléchir ensemble et prendre le temps sur la rénovation minière qu'il nous faut aujourd'hui.

Je pense qu'il y a eu un peu de confusion avec les 150 M€ qui ont été annoncés par le Président de la République. Ces 150 M€ qui viennent à l'ANRU sont un plus, on les accepte et on les prend parce qu'on en a besoin. Ceci dit, il y a eu une confusion sur le fait que ces 150 M€ n'allaient pas spécifiquement à la rénovation des cités minières, mais qu'ils allaient à l'ensemble du bassin minier.

La Mission bassin minier a évidemment beaucoup travaillé avec des cités prioritaires à rénover. J'ai d'ailleurs remis les documents à M. ELEGEST à la plénière, je vous les ai fait envoyer, Monsieur le Président, ainsi qu'aux Présidents des Conseils généraux. Je pense aussi que l'on doit prendre le temps de se poser et de réfléchir ensemble à la rénovation dont on a besoin dans nos cités minières, en partenariat évidemment, comme le disait M. SOYER, avec la Soginorpa, mais également, comme le disait M. HAJA, avec la SIA qui a aussi un patrimoine important dans nos cités minières.

**M. LE PRÉSIDENT.-** Il est important qu'on le fasse avant la fin de l'année. En effet, la nouvelle région ne sera pas autant centrée sur le bassin minier que la région actuelle. On peut très bien imaginer, redouter, espérer – chacun a sa propre vérité – qu'un président ne soit pas du Nord - Pas de Calais, ce qui serait une révolution dans l'avenir du Nord - Pas de Calais, pas forcément négative, mais il faut tout de même que nous ayons conscience qu'il nous appartient de sanctuariser la spécificité du bassin minier et de proposer des voies qui sembleront évidentes, y compris à celles et à ceux qui n'ont jamais entendu parler du bassin minier. Cela va se jouer dans quelques mois.

**M. YARD.-** Si on ne peut qu'être d'accord avec le fait qu'il faille rénover les cités minières, il ne faut surtout pas oublier les verticaux qu'on a faits dans les années 1970, qui ne sont certainement pas dans un meilleur état et sur lesquels on doit beaucoup travailler actuellement. Il y a certainement des villes qui n'ont pas ces verticaux, mais les villes qui les ont sont réellement en arrière actuellement.

**M. LE PRÉSIDENT.-** D'accord. Nous obtenons de l'État 10 % de l'ANRU national, 500 M€ – c'est énorme –, avec le concours de la Région, des collectivités locales, et nous allons avoir un ANRU classique, même avec des retombées parfois minières, de l'ordre de 750 M€ pour les six ans qui viennent. À côté de cela, à mon avis, il faut un ANRU bassin minier – et cela répond à votre question – de 400 M€ sur dix ans, où la Soginorpa pourra être à nos côtés à hauteur de 25 ou 30 M€ par an spécifiquement sur ce projet et où les collectivités locales trouveront le moyen ensemble d'apporter les 10 millions complémentaires, au niveau de l'Agglomération, du Département et de la Région. Ce sera sûrement dans nos possibilités. À ce moment-là, nous aurons une masse pour intervenir sur les cités proprement dites.

Monsieur CARON.

**M. CARON.-** Je rappelle que deux réunions avaient réuni l'ensemble des acteurs des cités minières sur ce qu'on appelle les cités pilotes, qui étaient les cités Unesco tout à fait remarquables. À deux pas d'ici, il y a par exemple la cité Bruno à Dourges. Lors de ces réunions,

des engagements avaient été pris par l'ensemble des financeurs et par les bailleurs et on avait quasiment bouclé le tour de table.

Si j'ai réagi, c'est parce qu'on nous met dans la mécanique ANRU. La mécanique ANRU est technocratique au niveau national, pas au mauvais sens du terme, au sens où il y a des critères, un certain nombre d'orientations qui font qu'on n'arrive pas à les affecter sur les cités minières. Je pense que, dans le propos qu'on a fait tenir au Président, quand il a fait des déclarations sur l'habitat minier, il y avait de ce point de vue une confusion dans la façon d'en parler. L'habitat dans le bassin minier n'est pas forcément l'habitat minier. C'est ce qui nous pose difficulté aujourd'hui.

Deuxièmement, je voulais dire que, dans les travaux de réhabilitation, l'intervention tenant compte des qualités des façades et de la qualité architecturale est de 4 000 €. Ce n'est pas ce qui est le point lourd. Le point lourd, c'est la réhabilitation en termes de qualité du bâti, lutte contre l'humidité et bien entendu rénovation énergétique. Néanmoins – je le dis en présence du Sous-préfet –, je souhaite que l'État accompagne le classement Unesco. Bien sûr, c'est nous qui l'avons fait monter, mais l'État a validé. Je peux vous dire qu'on n'arrête pas d'être sollicités par l'État pour accompagner d'autres projets partout en France et que l'État est très fier de ce classement Unesco qui a permis à la France d'une certaine manière de faire évoluer la jurisprudence de ce qu'on appelait patrimoine mondial. On a arrêté de classer des châteaux et des cathédrales pour classer de l'histoire humaine beaucoup plus proche de ce que sont les enjeux des uns et des autres. Je le dis ici, comme en d'autres lieux, je pense qu'il est normal que l'État accompagne cette démarche.

Il est probable que ce qu'il faut trouver – c'est ce qu'on avait porté auprès des ministres à plusieurs reprises, en délégation politique très large –, c'est un renouvellement du GIRZOM. Si on va sur l'ANRU, on n'y arrivera pas. Par contre, si on arrive à remettre le GIRZOM, qui va permettre d'accompagner dans une entrée qui dépasse d'ailleurs le logement et qui permet de reconsidérer l'ensemble de la cité – ce qui préfigure d'ailleurs au 12-14 –, on est dans la bonne équation et un signal de l'État avec les engagements de l'ensemble des partenaires permet de dégager une enveloppe tout à fait significative.

**M. LE PRÉSIDENT.-** On est bien d'accord et les agglomérations minières choisiront leurs cités qui serviront de démonstrateurs. Je pense qu'on peut intéresser du monde à l'évolution des cités minières, on peut intéresser des partenaires qui ont intérêt à travailler avec nous.

Madame BOURDON.

**Mme BOURDON.-** Merci, Monsieur le Président. Vous m'accorderez bien évidemment quelques mots à l'égard du projet de pôle hospitalier de l'Artois Gohelle – puisque c'est le nom qu'il portera – pour préciser l'ambition que nous avons apportée autour de ce futur équipement.

C'est, de mon point de vue, un équipement qui ne doit pas être vu que comme un établissement de santé, un établissement sanitaire qui vient se poser au même titre que d'autres établissements qui se sont posés en région Nord - Pas de Calais. Vous avez souligné que les indicateurs sanitaires sont importants et sont toujours dans une vue un peu difficile dans notre bassin d'arrondissement. Vous le savez, Monsieur le Président, puisque j'ai eu l'occasion

d'officier sous votre mandature, le plan cancer que nous avons porté en région Nord - Pas de Calais a permis en définitive de décliner une démarche beaucoup plus large que celle de la lutte contre les cancers, puisque nous avons restructuré en région Nord - Pas de Calais une organisation d'un sanitaire qui s'est appuyée sur le centre hospitalier régional universitaire de Lille.

Il est vrai que, dans des temps politiques précédents, le Pas-de-Calais a souvent aspiré à pouvoir bénéficier d'un centre départemental universitaire. C'est le combat que vous avez mené avec un certain nombre de vos homologues. La chose ne vient pas, mais, aujourd'hui, nous pouvons dire que le CHRU a une dimension multipolaire qu'il a développée sur l'ensemble du territoire régional et – ce n'est pas neutre, puisque nous y avons participé –, aujourd'hui, un certain nombre de spécialistes, d'assistants à temps partagé, de chefs de clinique viennent accompagner des filières de prise en charge qui étaient en souffrance dans nos établissements de santé de proximité. On en a financé 200, c'est un engagement fort que la Région a pris et, aujourd'hui, ils nous permettent de structurer une démarche différente pour ce centre hospitalier à venir.

J'insiste sur ce point car je crois que, aujourd'hui, à l'égard d'un établissement qui va s'ouvrir en 2020 et qui se fera dans l'ouverture d'une circonscription régionale élargie, on a l'ambition de poser la condition, en tous les cas dans la discussion à mener avec l'État, pour que ce soit un pôle hospitalier qui devienne une antenne hospitalo-universitaire du centre hospitalier de Lille. En effet, aujourd'hui, on a les hommes, on a les équipements et on a aussi surtout l'ambition de porter un projet de santé de territoire qui parlera à l'arrondissement de Lens, mais qui parlera aussi au Pas-de-Calais.

Je voulais le souligner parce que la dimension médico-économique est à prendre en compte et, si on parle aujourd'hui de la restructuration des cités minières, bien évidemment le pôle hospitalier peut remplir aussi la donne au travers de cette démarche. Nous avons aussi à réfléchir le réaménagement de nos cités pour en faire des lieux de vie – on en parle régulièrement avec Catherine GENISSON. C'est une identité qui est d'ailleurs reconnue par notre population.

Nous avons aussi, avec le regard porté par le Conseil général du Pas-de-Calais, à soutenir la prise en charge des personnes âgées et des personnes vieillissantes et, dans cet aménagement du territoire, ce lien entre la prise en charge sanitaire et la partie médico-sociale est vecteur de développement d'emploi.

Nous avons ici un certain nombre d'acteurs qui ont travaillé justement à cette cause médico-économique, M. AUSTERLITZ et Edouard MAGNAVAL. Effectivement, on a un vrai volet de développement économique qui peut être développé autour du pôle hospitalier de l'Artois-Gohelle.

C'est pourquoi je plaide pour que l'ambition du territoire repose sur une vocation universitaire et de recherche, comme vous l'avez souvent souligné, en matière de lutte contre les cancers pour que, derrière, on puisse aussi réfléchir aux maisons de santé pluridisciplinaires telles que les défend Jean-Pierre KUCHEIDA, qui vont faire l'objet d'un groupe de travail au niveau de la Mission bassin minier, et que l'on restructure une démarche de réseau de santé

publique qui permette aussi à la population de confirmer l'idée que l'accès au droit aux soins est quelque chose qui lui est complètement ouvert.

**M. LE PRÉSIDENT.-** Sur ce point, arrêtons-nous deux ou trois minutes, j'insiste beaucoup. Après votre belle démonstration, Cécile, revenons aux origines d'Euralens. On a fait Euralens pour essayer de copier, de nous inspirer de Guggenheim et de Bilbao. Je rappelle toujours que Guggenheim et ces 150 M€ à Bilbao ont permis à une région de 2 millions d'habitants, les Basques, de reformuler leur projet global et d'abandonner la vieille industrie pour se tourner vers les nouvelles technologies. C'est cela aussi l'effet Louvre.

Lorsqu'il s'agit d'un investissement comme celui du centre hospitalier de Lens, qui est la grande lacune des 30 dernières années par rapport aux enjeux de santé, par rapport à la centralité potentielle lensoise, nous devons ici en parler pour que ce soit l'hôpital le plus intelligent de France, que nous soyons au cœur des nouvelles technologies, des nouvelles thérapies, à la limite de certaines nouvelles recherches, que ce soit le séquençage du génome des tumeurs (Tumotech) ou d'autres avancées dans le domaine de la médecine.

C'est pourquoi je propose qu'Euralens dise : bien sûr, on veut un hôpital comme tout le monde, bien sûr on va avoir l'investissement comme tout le monde. D'abord, on va éviter les concurrences et, après, on va essayer de franchir le cap du XXI<sup>e</sup> siècle. Au moment où on a voulu Euralens, le Louvre-Lens, les nouvelles technologies, on va faire un hôpital qui soit vraiment l'hôpital du futur. Nous, les collectivités locales, on va s'y intéresser.

Ce n'est pas forcément affaire de cofinancement, c'est affaire de co-évaluation et de co-élaboration. Il n'y a pas de raisons que nous restions à l'écart de cet enjeu compte tenu des indicateurs de santé et compte tenu des compétences dans la région. C'est très important. Je souhaite qu'on s'y intéresse. Qu'est-ce qu'on peut faire de plus dans un hôpital ? Qu'est-ce qu'un hôpital intelligent ? Qu'est-ce qu'un hôpital qui annonce le futur ? Cela vaut la peine de regarder, depuis les FabLab, jusqu'au séquençage et jusqu'à cette formidable capacité de traiter les données. Nous sommes chacun faits de 100 000 milliards de cellules et, dans un prélèvement, il y a plusieurs milliards d'informations. C'est quand même extraordinaire. On va traiter ces problèmes de plus en plus individuellement.

D'autres intervenants ?

**M. MARCOIN.-** Jusqu'à maintenant, nous sommes une université pluridisciplinaire hors santé, même si nous sommes en déploiement sur la santé mais au plan de l'administration de la santé, voire sur d'autres projets comme le projet senior, puisque nous devons nous rencontrer prochainement avec M. AUSTERLITZ sur ce projet.

Il est vrai que, jusqu'à maintenant, la question propre de la médecine n'a pas été à l'ordre du jour, peut-être par modestie, peut-être par souci de ne pas entrer en concurrence. Aujourd'hui, dans le cadre d'une nouvelle métropole artésienne, dont l'université d'Artois est le cœur, en tout cas au plan universitaire, si on envisage d'aller sur ce terrain de la médecine universitaire, je crois qu'il faut aller plus loin qu'une antenne, il faut que ce soit une faculté de médecine de plein droit, qui soit dans le cadre d'une université de plein droit également. Je pense qu'un territoire d'un million d'habitants, avec à la fois des problèmes mais aussi des outils et des moyens, peut se le permettre.

Je crois que les réflexions que Monsieur le Président appelait de ses vœux peuvent être menées en lien avec le pôle numérique culturel. On n'est pas exactement dans le même cadre de problème, mais on est certainement dans le même cadre d'outil et nous avons des laboratoires d'informatique. Je pense que le lien entre informatique et médecine est une voie sur laquelle nous pourrions travailler, mais il faut aller jusqu'au bout du projet.

**M. LE PRÉSIDENT.-** J'espère que nous verrons l'aboutissement de ce jusqu'au-boutisme dans 30 ou 40 ans, parce que nous avons perdu cette bataille. Les Lillois ont été forts politiquement et professionnellement et, par conséquent, l'exceptionnalité de Lille – un CHU pour 4 millions d'habitants – aujourd'hui est irréversible. Par contre, je pense que c'est le moment ou jamais de travailler en réseau et de trouver des solutions à Boulogne, à Calais ou à Lens. En posant le problème en termes de complémentarité, on trouvera la solution. Mais il faut nous aider ; en posant le problème en termes de ce qui sera vécu comme une tardive rivalité, nous ne trouverons pas la solution.

**M. MARCOIN.-** Je rappelle quand même que, dans le cadre de la nouvelle grande région, si elle se réalise, nous avons une deuxième structure hospitalo-universitaire, celle d'Amiens. Il faut réfléchir dans une perspective différente de celle de ce perpétuel affrontement entre métropole lilloise et le reste de la région. La donne est ouverte sur beaucoup de choses et il faut en profiter.

**M. LE PRÉSIDENT.-** Vous avez raison, mais le premier boulot qu'on va avoir – certains vont s'en occuper ardemment et ils sont ici présents – sera de confirmer qu'on a une métropole pour 6 millions d'habitants et il faut d'abord que les 6 millions d'habitants développent leur métropole avant d'envisager une métropole de complémentarité ou, à la limite, une métropole de substitution. Cela sera d'abord l'enjeu du Nord - Pas de Calais. C'est tellement difficile d'avoir une métropole que, lorsqu'on l'a, il ne faut pas l'affaiblir.

S'il n'y a pas d'autres questions, je vais donner la parole à Mme MARTINI qui va nous parler du tourisme.

Il paraît que des gens arrivent, descendent de TGV – pas de covoiturage, il y a une navette –, visitent le Louvre, sont enthousiastes, ont droit à un restaurant de qualité, sont satisfaits et, avant de reprendre le TGV en fin de journée, ne savent pas quoi faire et ne vont même pas voir le Mémorial de Notre-Dame-de-Lorette.

Racontez-moi comment vous allez corriger tout cela.

- **Point sur le développement touristique**

*(Projection de diapositives).*

**Mme MARTINI.-** Je vais me permettre de nuancer ces propos.

L'implantation du Louvre à Lens, l'inscription du bassin minier au patrimoine mondial de l'Unesco ont été voulues dans une optique de reconversion économique et sociale et, quand on pense à l'enjeu économique, on pense immédiatement au tourisme en lien avec ce musée qui a accueilli aujourd'hui plus de 1 400 000 visiteurs. Il y a aussi un autre aspect du tourisme, il



est important et la mission de Louvre-Lens, de Pas-de-Calais Tourisme l'a toujours prise en compte dans ses travaux, c'est la capacité d'accueil, c'est-à-dire le fait d'être fier de ce qu'on est et d'être capable de le montrer avec fierté et positivité.

Le travail qui a été réalisé entre tous les acteurs touristiques du territoire depuis quatre ans, dans la coordination assurée par la Mission Louvre-Lens de Pas-de-Calais Tourisme, est un travail sous ces deux aspects, un travail d'organisation, de mise en commun des forces, mais c'est surtout un travail sur l'image.

L'organisation, vous en avez sans doute tous entendu parler puisque ce projet de plateforme de collaboration entre les quatre offices de tourisme du territoire sur deux départements a été labellisé par Euralens lors de la dernière assemblée. Je rappelle que la destination autour du Louvre-Lens concerne Arras, Béthune-Bruay, Lens-Liévin et le Douaisis et que, d'une certaine manière, ce travail préfigure le pôle métropolitain que le Président DAGBERT appelait de ses vœux tout à l'heure.

Les actions qui ont été mises en place sont très concrètes :

D'abord, un accueil au Louvre-Lens pour accueillir ces plus de 1 400 000 visiteurs, leur donner une information de qualité précise sur ce qu'il y a à voir, sur ce qu'on peut manger, là où on peut dormir.

C'est aussi un plan de promotion, un plan de communication, avec notamment une stratégie digitale, un site web autour du [louvrelens.com](http://louvrelens.com) qui va sortir dans quelques jours et des supports d'information qui sont distribués au niveau national et au niveau international.

Enfin, un travail peut-être moins visible, mais très important, sur les retombées du musée, que nous avons mené en 2013. La mission Louvre-Lens de Pas-de-Calais Tourisme a interrogé les visiteurs du musée et, à l'aide d'une méthodologie qui a été utilisée également à Metz et qui nous permet d'avoir un comparatif très intéressant avec ce qui s'est passé à Pompidou-Metz, a pu estimer l'impact économique global de l'implantation du musée à 41 M€ sur l'année 2013, ce qui est loin d'être négligeable.

L'ensemble de ces retombées concerne le Nord - Pas de Calais. Plusieurs informations sont très intéressantes : 86 % des visiteurs ne seraient pas venus à Lens sans le Louvre, il y a donc un vrai effet d'attractivité majeur. En termes de pratiques touristiques, il n'est pas exact de dire que les visiteurs viennent et repartent, puisque 48 % des visiteurs interrogés en profitent pour visiter un site à proximité, que ce soit à Lens qui est la première des destinations, à Lille, à Arras et, plus loin, dans le Douaisis. Toutes ces informations ont été mises dans l'étude publiée par Euralens le "Cahier du label".

Nous avons aussi travaillé sur l'image touristique du territoire et nous l'avons fait en partant des valeurs et de l'identité de ce territoire, en essayant de dégager un ADN et en le mettant en concordance avec les grandes tendances de consommation touristique. On ne travaille pas pour un tourisme de 2015, mais pour un tourisme de 2025. La destination peut se permettre d'être pionnière, puisqu'on partait de loin. En n'ayant pas à faire table rase, en partant d'un terrain complètement neuf, nous pouvons être très prospectifs.

Le travail qui a été fait est résumé sous la marque de destination "Autour du Louvre-Lens" qui fédère cette identité touristique commune. Vous l'avez sans doute vu si vous êtes venu à Lens et si vous avez emprunté la navette, celle-ci est floquée sous cette marque.

Cette marque touristique n'est pas seulement adressée au grand public, elle s'adresse également aux professionnels, aux hôteliers et restaurateurs qui peuvent s'en saisir et s'en saisiront d'autant plus que nous sommes en train de publier cinq carnets, qu'on a appelés "carnets d'inspiration", "carnets de tendances", qui sont des outils d'orientation afin que, lorsque quelqu'un veut ouvrir un hébergement touristique ou lorsqu'un projet hôtelier cherche à s'installer à Lens, nous puissions l'accompagner pour que, dans cet espace, le visiteur vive une expérience extraordinaire et une expérience du bassin minier. On est ici et pas ailleurs. Ces carnets sont sur l'hébergement, le shopping, l'alimentation et les espaces. Vous pourrez très rapidement vous les procurer. C'est un travail que nous développons avec la CCI également.

Au-delà de ces carnets, nous accompagnons certains professionnels de manière très concrète, en les mettant en relation avec un designer ou un architecte de manière à améliorer la qualité de leurs prestations et de leurs espaces.

Bien entendu, ce travail d'accompagnement ne s'arrête pas là. Nous avons aussi développé une gamme de produits dérivés avec des entreprises du territoire. Je suis assez fière de pouvoir dire que les produits qui sont vendus aujourd'hui à la boutique du Louvre-Lens ne sont pas fabriqués en Chine, pour l'ensemble en tout cas, puisque nous travaillons avec des entreprises qui sont situées dans le périmètre de la destination, des PME, des autoentrepreneurs, mais aussi des grosses entreprises.

- Vous voyez à l'écran un pack de trois bières qui a été fait par Page 24, Castelain et La Goudale, trois entreprises du territoire.
- Nous travaillons avec le pôle plasturgie Artois-Flandre sur le développement d'une gamme d'accessoires de bureau en plastique, un savoir-faire très important dans la région Nord - Pas de Calais.
- La petite gamme de bougeoirs est faite à partir du savoir-faire unique de l'entreprise Lamour à Waziers, qui est la dernière briqueterie traditionnelle à environ 400 kilomètres à la ronde.

Il est important d'être fier de montrer la richesse économique et la richesse de savoir-faire sur ce territoire, même si on parle de tourisme. Le tourisme, c'est aussi cela aujourd'hui, c'est aussi découvrir la phase cachée, la phase économique d'un territoire.

Nous avons aussi travaillé en parallèle sur des actions d'appropriation, puisque, le tourisme, ce sont les habitants qui le portent. Nous avons récemment publié un guide d'un type très particulier, le guide émotionnel de Lens-Liévin, qui a été constitué en faisant appel à des contributions d'habitants, qui rassemble environ 230 histoires issues des vies, qui est extrêmement dramatique et assez poignant pour beaucoup des contributions qui nous ont été données, et qui permet d'avoir un regard complètement différent, un regard très humain sur ce territoire, dans l'idée de ce tourisme de demain qui est un tourisme des valeurs, un tourisme de la rencontre, un tourisme humain.

Cet ouvrage s'insère dans un ensemble de publications qui vise à valoriser le bassin minier. Gilles a préparé une collection de tous les ouvrages qui sont sortis en 2013 et en 2014 sur le territoire, à la fois des beaux livres, mais aussi des guides, notamment le guide Michelin. Il est très important que le bassin minier figure dans ces publications touristiques qui sont des indications de visites pour les touristes.

Enfin, dans les propositions que la mission Louvre-Lens Pas-de-Calais Tourisme fait, nous travaillons sur un grand événementiel d'appropriation, un événementiel tournant sur les quatre territoires dont nous sommes en train de parler, qui intéresse les collectivités et qui permettrait de mettre un coup de projecteur très fort sur des villes, sur des richesses, qu'elles soient patrimoniales, humaines, footballistiques, musicales, toute la diversité de la proposition touristique du territoire.

Je vous remercie.

**M. LE PRÉSIDENT.-** A la sortie de la gare, avez-vous pris des contacts avec Bolloré, avec Autolib', le principe qui fait que les gens prennent la voiture, vont tranquillement à travers le bassin minier et rendent la voiture le soir ? Il faut aller vers ces formules, parce que, même avec la navette, ils peuvent se sentir captifs du Louvre et hésiter à aller ailleurs. On peut vous aider. Il faut voir comment on sollicite le marché, on apprivoise le marché, comment on accompagne économiquement le marché. C'est capital.

**Mme MARTINI.-** Tout à fait. Cela correspond d'ailleurs à la nouvelle tendance de consommation collaborative de tourisme. Les hôteliers n'aiment pas qu'on en parle, mais B&B est en train de prendre une place très importante et ce sera la même chose demain pour les voitures. Un projet de véhicules électriques, porté par la Ville de Loos-en-Gohelle, a un volet touristique, un projet très intéressant de véhicules fabriqués sur place ; nous travaillons de manière très proche avec la Ville. Il y a un second projet d'autopartage sur l'ensemble de la région Nord - Pas de Calais.

**M. LE PRÉSIDENT.-** Autopartage et Autolib'. Il faut voir si c'est abordable. Il paraît que cela coûte cher. La Ville de Paris, avec ses milliers de voitures, est en train de réfléchir.

Le Louvre, c'est exceptionnel. Il faut qu'on soit très attentif. Euralens repose aussi sur le succès du Louvre. C'est quand même le Louvre qui est plus qu'un musée. Il faut aussi que le Louvre soit sollicité par la fréquentation, par la demande, par le succès. Le Louvre ne peut pas se reposer. Si jamais on faiblit, avec l'agitation artificielle sur les réserves du Louvre, on sera tout de suite pris dans le collimateur de la médiatisation à outrance sur le thème « tout cela pour cela, est-ce que cela valait la peine ? ». Il faut que l'on fasse très attention. C'est pourquoi il faut que les territoires se mobilisent totalement et exigent du Louvre la même mobilisation pour garder nos centaines de milliers de visiteurs, faire que la région des musées soit d'une évidente simplicité, qu'en descendant du train on puisse prendre sa voiture, on puisse aller à trois ou quatre endroits passer la journée et au-delà. Il faut que les hôteliers se disent que, finalement, pour l'ensemble du bassin minier, du Métaphone et de Carvin jusqu'à Bruay, il y a la densité qui permet d'investir.

Je rappelle que Gérard COLLOMB, au début, mettait 1 Md€ à Lyon et avait 1 Md€ du privé et que, aujourd'hui, quand il met 1 Md€ public, il a 5 Md€ du privé. Nous, Région, quand

nous mettons 300 M€ sur Lens, pour l'instant, on attend toujours les premiers millions d'euros du privé, parce que c'est Lens, parce que c'est le bassin minier, cela ne veut pas dire qu'on est moins attractif que d'autres. Il faut continuer et résoudre les problèmes, il faut permettre aux gens de faire naturellement ce qu'ils ont ailleurs, se balader chez nous dans un rayon de 15 à 20 kilomètres.

Il paraît qu'il y a beaucoup de cars au Mémorial de Notre-Dame-de-Lorette par exemple. Le centre d'interprétation va ouvrir et toutes les villes sont en train de s'équiper d'une certaine manière, pour accueillir petit musée ici, tel ou tel point de curiosité là.

On va y arriver. Si la SNCF nous met dans son pack et dans son réseau, cela vaut la peine. Si on est parmi les seuls au Nord, alors que les impressionnistes n'y sont pas à Rouen et alors que les vignobles d'Alsace n'y sont pas à l'Est, cela vaut la peine.

Monsieur SUBILEAU, à vous la parole !

#### ▪ Chaîne des parcs

*(Projection de diapositives).*

**M. SUBILEAU.-** La Chaîne des parcs est un des grands classiques des Assemblées générales. Je crois qu'elle peut être un élément touristique très important et qu'elle peut aller assez vite, mais je crois qu'il y a des efforts de gouvernance à faire. C'est le programme de l'année par rapport à la Chaîne des parcs.

Lors de la dernière Assemblée générale du 28 novembre, Michel DESVIGNE vous a présenté le résultat de son étude et il y a eu des réflexions très intéressantes des maires. Je vais vous dire finalement les suites qui ont été données.

L'idée qu'avait Michel DESVIGNE, par rapport à tout le travail d'un an qu'il avait fait, dégagant des lieux et des liens, avait été de dire que, pour que la chose soit lisible par la population et par les touristes, autant les touristes du week-end que les vôtres, les Lillois, les touristes de la grande région Normandie Picardie, pour qu'ils puissent lire ce qui leur est proposé en dehors du Louvre, il faut que l'on distingue, dans ce qu'il appelait ce grand parc, un circuit qui soit un circuit notamment pour les véloroutes – un peu comme la Loire à vélo, qui marche formidablement –, une grande boucle de 60 kilomètres qui relie tous les parcs et qui évidemment n'exclut pas les boucles intermédiaires traversant le bassin minier, et sept parcs qui fassent chacun environ 300 hectares et 10 à 20 kilomètres, c'est-à-dire un circuit qu'on peut faire dans la journée.

Il y avait eu plusieurs réflexions, notamment une réflexion du maire d'avion et aussi du maire de Fouquières. Je vais y revenir parce que nous avons donné suite. Avec Michel DESVIGNE et son équipe, nous sommes allés sur place.

Le parc de la Souchez aval a été étudié de manière plus approfondie par Michel DESVIGNE dans le cadre de son étude. Ce parc de la Souchez aval avait donné lieu, juste avant l'Assemblée générale de novembre dernier, à une réunion avec les maires de Courrières, de Noyelles, le maire de Loison qui n'était pas là mais qui était très bien représenté par son DGS, le

mairie de Harnes. Nous avons, avec Michel DESVIGNE, bien travaillé avec eux et vu les points d'intensité qu'on pouvait dégager. Vous les voyez en jaune sur cette diapositive, à la confluence de la Deûle et de la Souchez, à Courrières, avec ce magnifique massif boisé, le lagunage de Harnes, ce magnifique terroir de Noyelles pour lequel Michel DESVIGNE avait fait de belles propositions (le Brochet harnésien) et Fouquières qui est juste à côté. Un des grands enjeux de cette Chaîne des parcs est de créer des liens et de donner de l'attraction pour qu'il y ait véritablement une complémentarité d'usages et des parcours possibles très attractifs reliant tous les points attractifs du territoire. Nous avons discuté avec les maires sur les parcours à mettre en place rapidement – on pensait que c'était plutôt le parcours au Nord –, sur les points d'attraction et les services pouvant être mis en place, sur la façon dont le parking de Harnes pouvait être transformé.

Nous allons reprendre tout ceci. Nous avons une réunion prochaine le 10 mars avec l'ensemble des directeurs généraux des trois communes...

**M. LE PRÉSIDENT.-** Il faut que les élus soient là.

**M. SUBILEAU.-** ... avec, je l'espère, la CALL et la CAHC, il est très important que les communautés d'agglomération se mobilisent. Nous espérons que le maire de Fouquières sera là aussi. Je pense qu'il faut que l'on conçoive le projet de manière intégrée et qu'on avance beaucoup sur la gouvernance. On avait déjà parlé de la manière dont on pourrait faire cela, un syndicat mixte, un groupement de commandes comme cela a été fait au démarrage pour faire démarrer les aménagements autour du Louvre.

Il faut maintenant passer à l'opérationnel. Michel DESVIGNE a rendu son étude, cela a donné lieu à beaucoup de discussions. C'est un travail rapproché et je crois que l'on peut le poursuivre en 2015 de manière efficace.

Un deuxième point avait été discuté lors de l'Assemblée générale. Je ne vais pas détailler tous les parcs, je prends ces points parce que le forum sert à cela. Des remarques avaient été faites, il y a eu des rencontres par la suite.

L'adjoint au maire d'Avion s'était ému du fait que Michel DESVIGNE avait rapproché le Parc des Glissoires à un très bel ensemble de parcs, l'Arc Sud qui relie Sainte-Henriette, le Parc des Iles par la véloroute. De toute manière, cela reste, c'est un parcours qu'il faut conserver, mais il est vrai que le Parc des Glissoires – et nous avons eu une réunion très intéressante et très productive à la mairie avec Les Glissoires – est un lieu qui a une qualité très importante et qu'il faut parvenir à relier au Louvre et au 11/19. C'est relativement facile à faire, quand on voit les usages que présente le Parc des Glissoires ; on a notamment parlé de l'hébergement qui peut se faire au Parc des Glissoires, qui se fait déjà, des groupes qui sont accueillis et qui, dans la journée, viennent passer un moment en famille ou entre amis alors qu'ils ont visité le Louvre. C'est donc complémentaire. Je pense qu'il est très important de développer ce lien entre ce Parc des Glissoires, Lens et le parc.

Michel DESVIGNE a modifié son étude et, dans le rendu final, nous aurons cette proposition d'un parc qui est très attractif, très facile de pratiques pour un habitant, qui va du 11/19 au Parc des Glissoires.

J'ai plus particulièrement parlé de ce parc. Je vais abréger sur les autres.

Suite à l'Assemblée générale et aux volontés exprimées par les élus, nous avons repris un peu le travail sur les autres parcs très importants que je vous rappelle sans les décrire :

- Le parc de l'Arc Sud, qui arrive aux Glissoires.
- Le parc Sites de mémoire et de la Souchez, reliant Vimy à Notre-Dame-de-Lorette et au terril de Pinchonvalles, avec le GR, qui peut être vendu comme un ensemble très praticable pendant un week-end, un samedi, un dimanche, aussi bien aux touristes extérieurs qu'aux touristes de la région.
- Le parc du Canal de la Deûle, de Wingles à Courcelles-lès-Lens et sa Gare d'eau, en passant tout près du site du 9/9 bis. Vous voyez l'intérêt de la chaîne et des points attractifs.
- Le parc du sud Artois, avec Olhain qui a d'ailleurs déposé un dossier pour le label, parce que la forêt d'Olhain a une avance en termes de fréquentation par rapport à nos autres parcs.
- Le parc de la Lawe, qui va du Canal d'Aire, avec le projet qu'Artois Comm veut développer en termes de fluvestre, jusqu'au Bois des Dames, en passant par cette vallée de la Lawe qui est tout à fait impressionnante.

Cela fait une série de petits bijoux qui donnent une réalité à l'archipel vert, de même que l'aménagement des cités minières et de la centralité lensoise au travers ce cheminement vert.

Nous voulons avec l'Association – c'est la demande de votre délégué-général, Bernard MASSET – travailler cette année plutôt sur les méthodes et outils de financement. Nous attendons beaucoup de la réunion de travail que nous avons programmée sur la Souchez qui doit avoir lieu prochainement. L'Association montera un atelier de mobilisation des acteurs de la Chaîne des Parcs le 14 avril 2015, de telle manière que l'on puisse bien avancer à partir de l'étude, de manière très concrète et pragmatique. La charte de la Chaîne des Parcs sera éditée dans l'année, à partir du rendu de l'étude de l'équipe DESVIGNE Pro-développement, rendu qui doit avoir lieu prochainement.

Monsieur le Président, j'en ai terminé.

**M. LE PRÉSIDENT.**- C'est très important. Il n'y aura pas d'archipel vert, il n'y aura pas d'ANRU du bassin minier, il n'y aura pas de métropolisation du bassin minier si on ne fait pas la Chaîne des Parcs. C'est ma conviction profonde. Il faut réussir l'ensemble durable.

Je souhaite que les élus s'impliquent. La dernière fois, Michel BOUCHEZ avait assisté un peu tétanisé à la présentation des parcs et il avait le sentiment que Fouquières, la ville terril et son immense terril paysager au milieu, avait disparu. Il était très inquiet. Il faut vraiment que les élus à travers cette structure participent aux réunions décisives et il faut qu'on mette les outils financiers au point.

Le deuxième aspect que je souligne aux élus pour mémoire est que, lorsque nous avons survolé en hélicoptère avec M. DESVIGNE le bassin minier par une belle journée de juillet, il avait dit beaucoup de choses et notamment : « c'est la première fois que je fais un survol en hélicoptère sur une telle densité et que je ne vois pas un animal ». Dans l'animation de la Chaîne des Parcs, n'oubliez pas la présence animale. Il ne s'agit pas de faire des zoos. Il peut y

avoir des animaux tout à fait normaux associés à la Chaîne des Parcs. C'est très important pour les enfants, pour les usagers, pour notre population, sinon les parcs restent parfois vides s'il n'y a pas la présence rassurante des animaux.

À Guines, Hervé POHER a mis des races écossaises et il a eu un succès populaire exceptionnel autour du marais.

Nos habitants, qui ne connaissent plus le monde rural dans le bassin minier, qui sont à l'écart de la ferme, redécouvrent souvent tout naturellement les animaux traditionnels qui ont accompagné des générations et des générations.

Y a-t-il d'autres interventions sur cet aspect ? (*Plus aucune*)

M. CARON nous fait le point de l'année.

#### ▪ **Bilan de l'année 2014**

**M. CARON.**- Beaucoup de choses ont été dites. Pour gagner du temps pour les débats, je vais survoler le rapport d'activités de l'année et en donner les éléments les plus factuels.

L'association compte 72 adhérents, parmi lesquels deux nouvelles adhésions cette année, celle de Louvre-Lens Vallée, le Pôle numérique culturel et celle du Parc départemental de nature et de loisirs d'Olhain.

Nous avons eu trois Assemblées générales, je passe sur les dates, pour en venir aux actions d'Euralens.

Sur les questions de labellisation, nous avons eu 91 projets candidats en 2014. Je pense que c'est tout à fait exceptionnel. Autour de la dynamique de projet qui était espérée avec l'arrivée du Louvre et de cette idée que notre première mission est le forum, que notre deuxième mission est l'amplification de l'effet Louvre, notamment autour des dynamiques d'excellence et dans des projets dans différents types de domaines, l'habitat, l'aménagement, le tourisme, la culture, le sport, on peut considérer que de ce point de vue le pari est plus que réussi.

Pour 54 de ces projets, des dossiers d'intention ont été envoyés, 26 ont reçu le label lors des premières vagues en 2013, 11 l'ont reçu en 2014. Bien entendu, le rythme de labellisation a considérablement diminué et il faut aussi que le label présente un caractère d'excellence. Si on labellise tout le monde, on n'est pas dans l'esprit de ce qu'on cherche à faire. Je rappelle qu'il y a des conventions particulières d'accompagnement de chacun de ces projets.

Les comités techniques des différents partenaires se réunissent régulièrement, par exemple avec les services de la sous-préfecture, avec l'ensemble des partenaires multiples, de telle manière que les projets soient accompagnés dans leur positionnement et dans la façon de bâtir leur plan financier, qu'ils soient accompagnés en ingénierie et en mise en réseau.

Sur les dossiers qui ont été labellisés en 2014, il y a plusieurs projets de quartier :

- l'éco-quartier du 4 mai sud de Méricourt,
- l'éco-quartier des Alouettes à Bruay-la-Buissière,

- l'éco-quartier du Raquet à Douai,
- le projet Cook Chaplain dans la cité du 12-14.

Ont également été labellisés :

- les activités de tourisme fluvial et fluvestre Artois Comm,
- le lycée Béhal, lycée du troisième millénaire à Lens,
- le développement de la filière régionale dans le cadre de la médiathèque de Givenchy-en-Gohelle avec une stratégie de circuit court,
- la plate-forme collaborative des offices du tourisme,
- l'opération Mineurs du Monde,
- l'opération Gohelle Fest,
- les événements sportifs sport nature sur les terrils.

Sous réserve de la validation des principaux partenaires, dans les futures signalétiques Unesco qui se préfigurent sur l'autoroute et sur les entrées de ville – on a eu une réunion extrêmement intéressante hier à la Mission -, on devrait voir apparaître ces paysages en bordure d'autoroute avec un vététiste qui symbolise le renouveau, l'utilisation des sites, la mise en mouvement. C'est lié à la fois à la dimension historique et à la dimension mise en perspective.

Sur la Chaîne des Parcs, je vais faire l'impasse, puisque je considère que Jean-Louis SUBILEAU a bien développé ce sujet.

J'en viens aux éléments de méthode d'Euralens : dans le travail que nous réalisons, il y a les projets concrets, mais il y a aussi la façon dont on fait arriver de l'ingénierie dans le territoire.

Je dirai quelques mots du Cercle de qualité. Monsieur le Président, vous avez participé à l'un d'entre eux sur la dimension métropolitaine pour le grand site de mémoire du 11/19. Le Cercle de qualité s'est réuni avec les principaux opérateurs de cette opération. Monsieur le Président vous aviez d'ailleurs porté l'idée d'une opération grands sites, à l'instar de ce qui a été conduit par le Conseil général du Pas-de-Calais notamment sur le site des Caps. En effet, on est sur des sites qui sont fragiles, sur des sites qui ont aussi un énorme potentiel ; en même temps, on demandait tout à l'heure si les visiteurs pouvaient aller visiter, ils le peuvent, mais quand ils arrivent au 11/19, ils ne peuvent pas aller aux toilettes. C'est tout bête, mais cela démarre par des choses comme cela. Cela va se corriger dans les six mois, mais ceci pour dire qu'il faut vraiment une stratégie globale d'équipement des sites, sinon c'est le pire qui se produit : on attire les visiteurs et, finalement, ils sont face à des portes closes. Il faut donc une stratégie d'accompagnement.

Il y a eu une deuxième rencontre du Cercle de qualité autour du SCOT de Lens-Liévin et d'Hénin-Carvin, puisque, d'une certaine manière, on peut considérer qu'on est un peu sur les mêmes types de sujet. Le Cercle de qualité a beaucoup travaillé sur toutes ces questions : densité de l'habitat, de transports, d'aménagements commerciaux, de développement économique. Là, on était vraiment sur une entrée un peu plus macro du territoire minier.

Les forums thématiques, j'y tiens beaucoup : il y a le forum en Assemblée générale dans lequel nous sommes ici, où je me plais toujours à saluer que – excusez-moi pour ceux qui



ne sont pas maires –, depuis le début de nos Assemblées générales, nous avons au minimum 20 maires dans cette salle. C'est tout à fait extraordinaire, il n'y a pas de lieux où on arrive ainsi à réunir les principaux acteurs, il y a les parlementaires, les agglomérations, les acteurs de la société civile, des acteurs des milieux économiques, etc., cela a vraiment une valeur considérable. Dans les forums thématiques, l'idée est de démultiplier cette méthode collective et participative autour de sujets beaucoup plus thématiques.

Nous avons un forum thématique sur les projets urbains écoresponsables, tout ce qui tourne autour des éco-quartiers, des éco-cités, des quartiers durables, des rénovations exemplaires de cité ouvrière – mon voisin en a quelques exemples sur la commune de Lens. L'idée est de constituer un cadre de référence spécifique sur ces quartiers concernant l'habitat minier. Que veut dire habitat durable en habitat minier ? On ne va pas reprendre la discussion qu'on a eue tout à l'heure sur les projets ANRU, on voit bien tous les enjeux qu'il y a de ce point de vue.

À chaque fois sur ces forums thématiques, l'idée est de réunir les acteurs, d'échanger et de produire des publications qui sont des guides méthodologiques, un cadre de référence qui va permettre d'avancer, en l'occurrence sur deux principales problématiques :

Nous avons d'une part tout ce qui est méthodes de conduite des projets urbains. Je rappelle que les projets urbains chez nous, c'était Soginorpa, des projets taillés au cordeau, la rue numéro 1, la rue numéro 2, la rue numéro 3. Ce n'était pas exceptionnel en termes d'ingénierie de projet urbain. On voit bien qu'il y a là tout un enjeu notamment dans la façon de reconstruire les centralités.

Deuxième élément sur la plate-forme d'intelligence collective : c'est une entrée beaucoup plus techno. C'est cette idée qu'il faut réunir l'ensemble des partenaires qui font de l'observation sur le territoire, avec la Région Nord - Pas de Calais, avec la Mission bassin minier qui est toujours associée en permanence avec les équipes d'Euralens et avec l'économiste Christian DUTERTRE. 40 structures se réunissent et croisent leurs données. C'est notamment ainsi que nous avons pu sortir cette petite publication extraordinaire sur « Louvre-Lens, chiffres clés, impacts 2014 ». C'est un puissant outil de communication pour le territoire. La presse s'en est d'ailleurs saisie. C'est aussi une façon de combattre ceux qui veulent entretenir des idées reçues ou en tout cas laisser croire que le territoire n'avance pas. On a eu des chiffres tout à fait extraordinaires. Il est très important de combiner ces données et nous renouvellerons bien entendu ce type de publication au fur et à mesure. Je vous signale d'ailleurs que nous suivons ce qu'on appelle une cohorte, c'est-à-dire un certain nombre de milieux, de personnes pour regarder comment la question de l'évolution autour du Louvre et l'ensemble de la dynamique d'Euralens sont perçus. Je rappelle que, il y a encore peu de temps, pour l'immense majorité de la population, Euralens, c'était les magasins d'Euralille qui viennent à Lens. On voit qu'il y a un chemin tout à fait considérable pour faire prendre conscience de la dynamique du territoire.

Economie et formation, sous la responsabilité de M. le Sous-préfet, M. CLAVREUIL : c'est l'idée de regarder comment on réfléchit à la cohérence entre l'offre d'emploi sur le territoire et les formations adaptées. Cela découle notamment du livre blanc tome II qui était paru sur l'après-charbon, puisqu'il a été réactualisé récemment et c'était l'une des mesures tout à fait centrales. Ce forum est animé par Pierre VELTZ, délégué ministériel pour la mise en œuvre

du cluster de Saclay, qui a beaucoup de responsabilités. C'est une personnalité nationale et une personnalité qu'il est intéressant d'avoir à nos côtés.

Le dernier forum thématique est consacré aux conditions de la participation des habitants. C'est un de nos enjeux les plus stratégiques. Je rappelle qu'on a une population qui a globalement été encadrée par le système hier et que, aujourd'hui, la mise en mobilisation des acteurs du bassin minier est stratégique si on veut du développement endogène notamment et l'implication des uns et des autres. Nous allons travailler avec Gilles-Laurent RAYSSAC, qui est un expert reconnu nationalement en ce domaine. Il y a un certain nombre d'entretiens avec des élus, des rencontres se poursuivront cette année et nous produirons un document de proposition méthodologique à l'issue de cette démarche sur la façon, compte tenu des spécificités de notre territoire, d'associer la population à nos projets.

Au niveau de la démarche pédagogique, on a une initiative tout à fait originale et exceptionnelle d'une convention entre Euralens et le Rectorat de Lille. J'insiste parce que la démarche est culottée, mais en même temps extrêmement intéressante. En effet, il y a mise à disposition d'un enseignant quelques heures par semaine, une collaboration a été engagée avec des lycées professionnels dans le bassin de Lens (dix établissements) et dans le bassin de Béthune-Bruay (neuf établissements), avec des documents élaborés par M. LECOUSTRE, professeur missionné à Euralens, qui sont publiés sur le site académique des enseignants de Lettres et d'histoire géographie. À l'horizon juin 2015, la quasi-totalité des professeurs de lycée professionnel des bassins de Béthune-Bruay et le tiers de ceux de Lens-Liévin auront participé à une formation incluant un travail sur Euralens. Cela nous paraît décisif, puisque c'est finalement l'appropriation par les jeunes de nos lycées et de nos collèges demain de l'ensemble de la dynamique sur laquelle nous travaillons ensemble lors de nos Assemblées générales.

Enfin, au niveau des actions de promotion et de communication, sur le site internet, le film qui a été réalisée sur la Chaîne des parcs a été vu plus de 30 000 fois, ce qui n'est pas négligeable. Ce sont donc des outils de promotion du territoire tout à fait intéressants.

Du point de vue de la presse, je pense qu'on ne peut pas se plaindre ; dans les médias régionaux, nationaux, internationaux, la dynamique Euralens est très souvent analysée, elle questionne. Bien sûr, on parle de Bilbao, on parle de l'Emscher Park, mais on commence à parler d'Euralens comme d'une démarche de transformation du territoire tout à fait intéressante. Le livret que je présentais tout à l'heure, par exemple, est de l'or en barre pour les journalistes parce qu'ils trouvent à peu près tous les chiffres objectifs et cela leur permet ensuite de faire des sujets beaucoup plus spécialisés.

Enfin, toujours en communication, nous avons édité le Cahier du label 2013, nous l'avons réédité à 500 exemplaires et nous en avons une nouvelle mouture. C'est à la fois un outil de promotion des projets labellisés, utilisable par les porteurs de projet, mais, globalement, la synergie de tous ces projets labellisés donne une lisibilité globale sur la mutation des territoires.

Sur le plan des moyens, je rappelle que l'association dispose de quatre collaborateurs permanents : Bernard MASSET, Elodie SENECHAL, Gilles HUCHETTE et Sonia MACIEJEWSKI, avec des stagiaires qui renforcent l'équipe. Il y a un appui Région non négligeable, Gilles PETTE est avec nous au premier plan. Euralens s'appuie également sur des assistances à maîtrise

d'ouvrage en gestion, administration courante et organisation des marchés, c'est la SCET – on l'avait acté lors d'une de nos récentes Assemblées générales. Sur le conseil en communication, c'est Didier Rousseau Consultant. Pour la conduite des projets urbains et territoriaux complexes, c'est Une Fabrique de la Ville, M. SUBILEAU est intervenu tout à l'heure.

Nous avons dû dès maintenant tenir compte du fait que l'endroit où était installé Euralens, à côté du Louvre, subit une mutation dans la Maison du projet qui évolue. Cela a conduit l'Association à réorganiser son mode de fonctionnement. Nous avons notamment un déménagement vers des locaux provisoires situés dans la cour de l'école Paul Bert, on est toujours près du Louvre et à deux pas de l'ancien site. Avec le soutien de la Région, de la communauté d'agglomération et de la Ville de Lens, qui est propriétaire des bâtiments scolaires, nous sommes accueillis dans cette disposition transitoire, mais nous irons, sur proposition de la Communauté d'agglomération, au sein de la Maison syndicale des mineurs, qui est un monument historique situé à côté de l'ancien cinéma Cantin. Ces nouveaux bureaux devraient être mis à la disposition d'Euralens vers l'été 2015.

En conclusion sur ce rapport d'activités, je voudrais dire que, bien qu'il y ait eu des élections locales dans cette année, on a constaté avec plaisir qu'il y avait une continuité dans l'engagement des différents partenaires. Je disais tout à l'heure à quel point on peut considérer que chaque Assemblée générale est un moment très fort par la réunion des différentes typologies d'acteurs et notamment des acteurs politiques. Je pense que c'est un élément tout à fait décisif de la dynamique. Ne serait-ce que le petit café où les gens se croisent et échangent sur les projets, avant, après, pendant, fait partie de la dynamique.

J'en profite pour saluer M. LEPERS du Grand Lille qui est avec nous. Le Grand Lille est un exemple. Bien sûr, on n'est pas là pour copier le Grand Lille, on a notre propre dynamique, mais je pense que l'organisation progressive que nous dégageons collectivement est un peu un parallèle avec nos spécificités. Peut-être que, à la différence du Grand Lille, nous articulons les acteurs politiques et la société civile et je pense que c'est tout à fait intéressant dans notre démarche.

Voilà, Monsieur le Président, sur le rapport d'activités.

**M. LE PRÉSIDENT.**- C'est vrai, nous sommes un peu l'équivalent du Grand Lille, mais la sociologie est très différente. Dans ce bassin minier dominé de la tête et des épaules par les Houillères, les forces économiques et le capitalisme familial ont été longtemps pratiquement absents. Euralens s'appuie en partie d'abord sur les élus, sur les collectivités locales ; mais, petit à petit, je pense que nous parviendrons à être l'équivalent du Grand Lille. Le but est d'aboutir à cela, non pas à la même sociologie, mais à la même synergie. C'est très important.

C'est gentil d'être venu. La prochaine fois, vous amenez les visionnaires du Grand Lille, Bruno BONDUELLE, et vous lui suggérez un mécénat modeste pour le 9 septembre bis. Rendez-vous comptes, si les gens du Grand Lille allaient au mécénat en commençant timidement par le bassin minier, ce ne serait pas mal. Ce serait « une ruse de l'histoire » aurait dit Marx.

C'est un très beau rapport d'activités, présenté avec esprit de synthèse, comme toujours, par Jean-François CARON.

Y a-t-il des remarques ?

**M. MOREL.-** Bonjour à tous. Je suis Christophe MOREL, Vice-président d'une association basée à Sallaumines, qui s'appelle « l'avenir pour tous ». Je fais de l'accompagnement social et professionnel à destination des jeunes de 18 ans et plus, des projets de loisirs, culturels, des actions citoyennes et caritatives. Aujourd'hui, je représente le comité de pilotage « jeunes » du Conseil général. Je suis accompagné de Clément qui en fait partie également. On a pour axes de travail notamment beaucoup de choses qui ont été évoquées aujourd'hui, comme la mobilité, le logement, la santé, les projets culturels.

Je vous ai beaucoup entendu parler de partenariat, de démocratie participative. Vous essayez vraiment de mettre en lien tous les acteurs du territoire, mais je trouve que ce sont beaucoup d'acteurs institutionnels et qu'il serait peut-être cohérent aujourd'hui, notamment au niveau de la jeunesse – je prêche pour ma paroisse –, d'aller chercher directement sur le terrain des jeunes comme moi notamment ou d'autres, des acteurs associatifs qui ont des résultats avérés. On fait des bilans qualitatifs et quantitatifs au niveau de l'emploi, au niveau de l'insertion, on crée de la mixité sociale, on a un effet assez important, qui plus est sans contrainte budgétaire puisque c'est du bénévolat, et je pense qu'on a une vision de terrain qui est assez développée et qui se développe de plus en plus, car le tissu associatif du bassin minier est très grand.

Je ne vais pas vous mentir, mais, avant ce forum, je n'étais pas du tout au courant des trois quarts de ce qui se passait au niveau d'Euralens, de ce qui était mis sur le territoire et je pense qu'on est beaucoup de jeunes dans ce cas.

Je pense que, dans ce département qui est un département jeune, puisque le bassin minier regorge vraiment d'une jeunesse très importante, il serait intéressant d'identifier un peu les leaders et les gros acteurs associatifs, qui ont une belle vue du terrain et qui apportent des solutions concrètes, et de les mettre en relation avec vous, acteurs institutionnels et techniciens, pour qu'ils soient davantage impliqués dans le développement économique et culturel et qu'ils puissent faire partie intégrante de tous ces enjeux et toutes les priorités que vous avez posées aujourd'hui.

*(Applaudissements).*

**M. LE PRÉSIDENT.-** Vous parlez bien. On croirait entendre un conseiller général du bassin minier. Il ne manque rien.

C'est une très belle piste. J'espère que le forum un jour, comme vous le dites, s'ouvrira vers les jeunes. Ce n'est pas BFM qui va informer la population, même France 3. La Voix du Nord fait ce qu'elle peut. Si, à Euralens, il se produisait tel ou tel incident, tel ou tel dialogue un peu conflictuel, nous aurions une petite couverture de presse, mais ce n'est pas le cas ; donc, l'anonymat prévaut. Ainsi marche le début du siècle dans la société où les médias ont pris le pouvoir et où parfois, avec la justice, ils l'exercent, et on voit un grand procès à Lille qui commence à dire que cette association parfois peut se tromper.

C'est une des pistes de réflexion que notre forum doit explorer. Je suis très favorable à ce que vous avez dit. Espérons que nous y parviendrons.

D'autres réflexions ?

Monsieur MASSET.

**M. MASSET.-** Monsieur le Président, il s'agit d'adopter formellement la résolution n° 1 de cette Assemblée générale, dont le texte est le suivant :

*« Au terme de la présentation par M. Jean-François CARON, l'Assemblée générale approuve le rapport d'activités 2014 de l'Association Euralens ».*

Il s'agit de faire voter sur cette approbation.

**M. LE PRÉSIDENT.-** Quels sont celles et ceux qui sont pour ?

Contre ? *(Personne).*

Abstentions ? *(Aucune).*

*(La résolution n° 1 est adoptée à l'unanimité).*

**M. MASSET.-** Monsieur le Président, en début de séance, il aurait fallu adopter le procès-verbal de l'Assemblée générale du 28 novembre. Peut-on le faire maintenant ?

**M. LE PRÉSIDENT.-** Comme j'ai la certitude que tout le monde l'a lu et que l'accord est tacite, je le mets aux voix. Je l'ai tout de même parcouru, il est exact.

Qui est pour ?

Contre ? *(Personne).*

Abstentions ? *(Aucune).*

*(Le procès-verbal de l'Assemblée générale du 28 novembre 2014 est adopté à l'unanimité).*

Nous allons passer la parole à M. MAGNAVAL. Le Président de la Chambre de commerce est notre trésorier. On ne saurait trop l'en remercier.

**M. MAGNAVAL.-** J'ai quelques chiffres à vous communiquer au titre du rapport financier 2014.

Monsieur le Sous-préfet, Mesdames et Messieurs les élus, Mesdames et Messieurs,

L'Association Euralens enregistre en 2014 un résultat négatif net de 58 743,68 €. Ce déficit provient essentiellement de la prise en compte des charges portant sur les prestations de l'étude de la Chaîne des Parcs pour 154 382 €, non prévue au budget prévisionnel 2014. Le résultat est un déficit d'exploitation qui s'élève à 15 944,31 €. L'écart avec le résultat net s'explique par un produit exceptionnel de 19 859 € correspondant à un reliquat de subvention de l'exercice 2013 et des charges exceptionnelles de 63 367 € correspondant presque en totalité à des prestations 2013 pour la mission Chaîne des Parcs.

Par rapport à 2013, les charges d'exploitation ont progressé de 20 %, passant de 493 170 € à 593 885 €, alors que les produits d'exploitation n'ont évolué que de 5 % atteignant 577 940 €.

Les principales variations de charges d'exploitation s'expliquent, d'une part, par l'augmentation des honoraires (+ 65 000 €) résultant de la prise en charge des prestations 2014

de la mission Chaîne des Parcs et, d'autre part, par une légère augmentation des frais de personnel avec le recrutement en cours d'année d'un agent administratif.

Concernant les produits d'exploitation, les subventions ont varié de 4 % (plus 20 000 € d'Artois Comm et moins 1 500 € de la CCI). Les cotisations pour 67 000 € sont identiques à celles de 2013.

La répartition des produits et des charges de l'Association Euralens peut se présenter ainsi... vous avez à l'écran les camemberts « produits 2014 » et « charges 2014 ».

On peut constater également une utilisation relativement importante de la trésorerie en 2014. Les disponibilités sont passées en un an de 367 000 € à 124 000 €. Cette variation trouve son origine dans le versement tardif de la plupart des cotisations. J'ajoute ma petite note personnelle en demandant vivement aux institutions de bien vouloir faire en sorte que les cotisations et les subventions arrivent un peu plus vite parce que la trésorerie en a véritablement besoin.

En début de l'exercice 2014, l'Association Euralens dispose de 511 320 € de fonds propres. Ceci lui permet d'assurer le fonds de roulement et de prendre en charge des dépenses exceptionnelles. Le besoin de fonds de roulement est estimé à 300 000 €, les provisions pour risques sont évaluées à 100 000 €, ce qui laissait 100 000 € pour des dépenses exceptionnelles. C'est le cas en 2014 avec une prise en charge d'un différé de 58 743 € résultant de la prise en compte de l'étude Chaîne des parcs qui vous a été signalée auparavant. Les fonds propres en fin 2014 s'élèvent, après imputation du déficit de l'année, à 452 577,25 €.

J'en profite pour remercier la SCET pour l'aide apportée dans cette analyse et son Directeur régional ici présent.

J'en ai terminé pour l'exercice 2014 et je passe la parole à M. le commissaire au compte.

**M. HUG.-** Monsieur le Président, nous certifions sincères et réguliers les comptes de l'Association Euralens pour l'exercice 2014.

**M. LE PRÉSIDENT.-** Merci beaucoup.

Vous avez le budget, le poids de la Chaîne des Parcs, la maîtrise de ce budget compte tenu de l'ampleur de notre engagement et la certification pour ce qui s'est passé en 2014.

Avez-vous des remarques à faire ou des suggestions ? Le domaine financier n'est pas tabou, n'hésitez pas. Nous restons dans le raisonnable. Comme vous l'avez dit, les cotisations des collectivités locales représentent l'essentiel.

Pas de problème ? (*Aucune demande d'intervention*).

Monsieur MASSET.

**M. MASSET.-** Nous avons trois résolutions sur ce sujet.

Résolution n° 2 : rapport financier 2014

*« Au terme de la présentation par M. Edouard MAGNAVAL, l'Assemblée générale approuve le rapport financier 2014 de l'Association Euralens ».*

**M. LE PRÉSIDENT.-** Je mets cette résolution au vote.

Qui est pour ?

Contre ? *(Personne)*.

Abstentions ? *(Aucune)*.

*(La résolution n° 2 est adoptée à l'unanimité)*.

**M. MASSET.-** Résolution n° 3 : approbation des comptes de l'exercice 2014

*« Après avoir entendu le rapport de M. Sylvain HUG du cabinet KPMG, commissaire aux comptes, l'Assemblée générale approuve sans réserve les comptes de l'Association Euralens au titre de l'exercice 2014 ».*

**M. LE PRÉSIDENT.-** Pour la certification ?

Contre ? *(Personne)*.

Abstentions ? *(Aucune)*.

*(La résolution n° 3 est adoptée à l'unanimité)*.

**M. MASSET.-** Résolution n° 4 : vote du quitus

*« L'Assemblée générale ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport moral 2014 (bilan d'activité), du rapport financier 2014, des comptes annuels de l'Association au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2014, du rapport général du commissaire aux comptes chargé de la vérification des comptes dudit exercice, approuve le rapport moral 2014 et le bilan financier 2014 dans toutes leurs parties, ainsi que les comptes annuels au 31 décembre 2014. Elle donne en conséquence quitus sans réserve aux membres du Conseil d'administration et au trésorier de l'Association pour tous les actes de leur gestion relatifs à cet exercice ».*

**M. LE PRÉSIDENT.-** Je mets aux voix.

Qui est pour ?

Contre ? *(Personne)*.

Abstentions ? *(Aucune)*.

*(La résolution n° 4 est adoptée à l'unanimité)*.

Je vous remercie.

Nous passons à l'année 2015.

#### ▪ Perspectives pour l'année 2015

**M. LE PRÉSIDENT.-** Il nous reste environ 35 minutes, nous avons prévu de terminer à 17 heures 15, il serait bien de tenir les délais. Nous sommes un peu moins de 100, nous avons été longtemps 100 dans la salle, mais les calendriers sont là et les agendas aussi.

Nous allons avoir une présentation par Jean-François CARON, ensuite un débat si vous le souhaitez et nous aurons aussi peut-être des nouvelles adhésions demandées.

**M. CARON.**- Vous avez salué l'esprit de synthèse, je vais aller encore plus vite, puisque beaucoup de choses ont déjà été dites. Je vais donner les dimensions les plus fortes.

Je rappelle que, dans l'année 2015, nous garderons nos trois principaux axes, dans l'esprit qui a été évoqué dès la production de cette réunion, c'est-à-dire celui de la potentielle préfiguration d'un pôle métropolitain, je pense que c'est l'élément un peu nouveau de cette journée :

1. Comment demeurer un forum d'acteurs dans leur diversité ?
2. Comment faire émerger des projets de qualité en leur apportant une aide notamment en ingénierie et par une dynamique collective de mise en réseau ?
3. Comment contribuer à la valorisation du territoire, à son attractivité, par la communication et la médiation ?

Cela continue à être nos axes majeurs.

Comme je l'ai dit tout à l'heure, je vous rappelle que nous irons nous installer dans la Maison syndicale des mineurs.

Nous avons l'ambition de conduire trois Assemblées générales qui réunissent nos 72 structures adhérentes :

- la première aujourd'hui, au Métaphone, dans le territoire de la CAHC,
- la deuxième fin juin, début juillet sur le périmètre d'Artois Comm, Béthune-Bruay,
- la troisième fin novembre, le lieu reste à déterminer.

Nous relancerons des propositions d'adhésion pour les différents partenaires potentiels, notamment pour les communes, puisqu'un certain nombre d'entre elles ont changé d' élu, et il y a encore beaucoup de communes qui ne sont pas adhérentes d'Euralens, il y a moyen de pouvoir augmenter notre audience.

Nous continuerons bien sûr toute la démarche de médiation devant les divers publics : monde économique, universitaire, institutionnel. On en a beaucoup parlé, je ne développe pas.

Nous continuerons à renforcer la communication. Je pense que, plus on va avancer, plus on aura des outils et des projets concrets à valoriser et la dimension communicante va monter en puissance. Les nouveaux Cahiers du label seront diffusés à 2000 exemplaires, à la presse et aux différents partenaires, c'est tout à fait considérable.

Pour 2015, nous prévoyons six nouveaux livrets, puisque les forums thématiques que j'ai listés tout à l'heure dans le rapport d'activités vont produire des contenus opérationnels. À chaque fois, ce sera l'occasion d'une publication, d'une présentation presse et d'un envoi à l'ensemble des acteurs.

Nous aurons en 2015 deux événements importants.

Le premier est le congrès RETIS qui se tiendra à Lens en juin, c'est un événement national qui rassemble les acteurs de l'économie territorialisée.



Le deuxième, c'est l'accueil sur le grand site de mémoire du 11/19 et sur la centralité lensoise avec Euralens de délégations venues du monde entier à Paris dans ce qu'on appelle le COP21, la négociation sur le changement climatique. Les terrils incarnent le monde d'hier, même si les terrils ne sont pas du charbon, cela incarne le carbone puisque c'est noir et cela a été extrait à la terre et, en même temps, la mutation de notre territoire sur les dimensions développement durable et ce qui se joue ici en termes de résilience est tout à fait intéressant à faire partager aux délégations mondiales et à la presse mondiale. Nous avons l'accord de Jeremy RIFKIN qui sera présent lors de ces journées. Nous allons les organiser avec la Chambre régionale du commerce et de l'industrie, avec un appui très fort de la Région, de l'Agglomération, du Département – je rencontre bientôt Michel DAGBERT. Nous allons mobiliser l'ensemble des acteurs. Cela va être une vitrine extraordinaire pour notre territoire et nous chercherons d'ailleurs à élargir au-delà de la journée où on accueillera les délégations mondiales afin que l'ensemble des acteurs du Nord - Pas de Calais et au-delà puissent venir à la rencontre de cette mutation en cours. Nous aurons l'occasion d'en reparler.

En 2015, nous aurons également une nouvelle vague de labellisation à l'automne, ce sera la quatrième vague. Comme d'habitude, on rencontrera les services des principaux acteurs, on travaillera avec la Mission bassin minier et bien sûr avec les experts du Cercle de qualité.

Nous pourrons en 2015 commencer à regarder comment évoluent les projets labellisés de la première tranche. Il est tout à fait intéressant de voir sur quels types de problème ils viennent buter et comment ils produisent des résultats.

Nous vous proposerons également de nous enrichir d'exemples qui peuvent inspirer Euralens. Notamment, suite à une première pré-visite qui a été faite dans La Ruhr, il est envisagé de faire ce voyage à une cinquantaine de personnes, principalement des élus, mais cela peut être des acteurs associatifs, des acteurs de tous types. Dans ce type de déplacement qui reste tout à fait sobre – la Ruhr est à 300 kilomètres d'ici –, il y a une dynamique à l'interne même des délégations qui est tout à fait intéressante et cela peut nous permettre d'aller voir des transformations dans un territoire assez comparable au nôtre.

Sur le plan des forums thématiques, nous aurons trois ateliers sur les éco-quartiers, en particulier pour y intégrer la dimension troisième révolution industrielle portée par le Conseil régional, dont on a vu que, dans la mutation des cités minières, c'était un enjeu tout à fait considérable.

Pour la concertation et l'implication des habitants, nous réfléchissons à un voyage d'étude dans une collectivité française qui nous paraîtra suffisamment en avance pour regarder comment on pourra progressivement élaborer une charte de la participation des habitants spécifique à notre territoire et un mode d'emploi.

Sur le plan économie et formation, M. le Sous-préfet pourra peut-être nous en dire un mot. Là aussi, ce forum qui vient d'être lancé va monter en puissance avec trois documents : une proposition de stratégie métropolitaine de développement économique par la mise en commun des stratégies des agglomérations – on retrouve un peu les logiques de pôle métropolitain, c'est-à-dire que les différentes collectivités s'organisent pour structurer une

stratégie –, un projet de convention entre la Région et Territoire d'objectifs et un référentiel d'analyse des projets candidats au label Euralens.

La plate-forme d'intelligence collective va continuer ses travaux. J'ai assez longuement développé tout à l'heure, je n'insiste pas.

Sur les premiers maillons de la Chaîne des Parcs, Jean-Louis SUBILEAU a détaillé tout à l'heure. L'année 2015 sera celle des rencontres pour les premières opérations d'aménagement concret. On a identifié les parcs, on a identifié le linéaire de la boucle et, maintenant, avec les différentes maîtrises d'ouvrage – je rappelle qu'on est sur au moins trois agglomérations, peut-être même quatre –, l'ensemble des parties prenantes de cette Chaîne des Parcs seront réunies pour regarder comment nous nous inscrivons dans le passage à l'acte.

Le Cercle de qualité se réunira.

L'Association pourra également participer aux débats publics. Je pense particulièrement au lien rapide entre Lille et le bassin minier puisque la concertation va s'engager et qu'on est au cœur des enjeux d'articulation entre le territoire métropolitain lillois et le territoire métropolitain minier. Euralens s'associera également aux programmes portés par les collectivités, comme par exemple le Pavillon des musées, les réserves du Louvre, puisque chacun de nos nouveaux grands projets est une opportunité pour décliner notre logique d'excellence.

En conclusion, je voudrais insister, dans la continuité de M. MAGNAVAL, sur le fait que le budget reste pratiquement constant. On peut parfois critiquer les outils, mais je rappelle qu'il n'y a que quatre salariés à l'Association, on ne peut donc pas dire qu'on explose les coûts de fonctionnement. Néanmoins, on devra faire face à des nouvelles contraintes liées à l'occupation des futurs locaux, il va falloir qu'on l'intègre dans le budget. C'est pourquoi des contributions supplémentaires seraient bien entendu accueillies favorablement, notamment par l'adhésion de nouveaux partenaires qui viendraient renforcer la dynamique d'Euralens.

Je voudrais ajouter un mot personnel pour dire que ce qui me marque particulièrement et notamment en regardant la salle ici présente, c'est aussi le partenariat entre les différentes structures et ingénieries qui travaillent sur le territoire. C'est bien de saluer l'implication des élus, de saluer les dynamiques de projet, mais le fait que les acteurs, les ingénieries du territoire, des collectivités, des services de l'État, des outils un peu experts travaillent ensemble est tout à fait considérable. Cela ne se traduit pas de manière financière, c'est assez difficile à évaluer, mais je pense que, du coup, il émerge vraiment une dynamique d'acteurs tout à fait importante, surtout quand on se rappelle que, dans le premier livre blanc sur le bassin minier en 1998 qui a été présenté à Olhain, le sujet numéro un était l'émergence et la mise en réseau des ingénieries. Il y avait deux sujets, celui-là et le changement des mentalités, la révolution culturelle, c'est ainsi qu'est arrivée l'opération Unesco notamment sur la capacité de pouvoir à la fois assumer notre mémoire et se distancer de cette mémoire pour pouvoir évoluer. Le deuxième sujet stratégique était celui des ingénieries ; je pense que cela mérite d'être souligné, parce que beaucoup d'entre eux sont dans la salle.

**M. LE PRÉSIDENT.**- Merci beaucoup.

Pour compléter, je pense qu'Édouard MAGNAVAL pourrait nous parler finances.

**M. MAGNAVAL.-** Quelques commentaires sur le budget prévisionnel 2015.

L'enveloppe budgétaire de l'année 2014 ayant été entièrement consommée, les dépenses réalisées ayant également dépassé le budget de 58 000 €, le budget 2015 est légèrement revu à la baisse suite à une diminution de 8 500 € de la subvention de la Chambre de commerce et d'industrie Artois – hélas, restriction budgétaire oblige.

En ce qui concerne les dépenses, 582 700 € :

- La labellisation et les expertises s'établissent à 194 000 €, en baisse de 26 000 €.
- Le Cercle de qualité ne devrait se réunir qu'une seule fois en 2015, la ligne budgétaire "comité d'expertise labellisation" n'est pas reconduite en 2015.
- Un reliquat de 16 000 € pour l'étude de la Chaîne des parcs sera imputé sur le budget de cette année.
- Si l'exécution du budget conduisait à une minoration des dépenses, il est proposé que les recettes alors excédentaires financent les missions d'appui en ingénierie pour le montant et le développement de projets.
- Les frais de personnel représentent 199 100 €, en augmentation de 21 000 € en raison de la prise en compte sur une année pleine de l'agent administratif « emploi d'avenir » et de l'accueil de deux stagiaires pour une durée de six mois.
- Les actions de communication s'élèvent à 81 100 €, montant quasi stable par rapport au budget prévisionnel 2014. Elles intègrent notamment la prestation d'évolution du site internet et de la newsletter et une diffusion élargie des Cahiers du label.
- Les frais de fonctionnement sont proposés à hauteur de 109 500 €, en augmentation de 6 000 € par rapport au réalisé 2014. Ces dépenses supplémentaires s'expliquent par des investissements nécessaires en matière informatique.
- La plupart des lignes budgétaires se basent sur le réalisé en 2014, elles intègrent en environnement l'équipement et la maintenance informatique de deux postes de travail et un ajustement à un montant cumulé inchangé de la gestion vie sociale et des interventions juristes.

Quant aux recettes, d'un montant de 582 700 €, la diminution des recettes de 7 000 € trouve son origine dans la réduction de la subvention de la CCI. Celle-ci est légèrement compensée par l'arrivée de deux nouveaux membres et des produits financiers.

Voilà, Monsieur le Président, les quelques commentaires sur le budget prévisionnel 2015.

**M. LE PRÉSIDENT.-** On est au cœur du modèle français, c'est une belle démonstration qu'Édouard MAGNAVAL vient de nous faire.

J'ajoute que la diminution légère de la subvention de la Chambre de commerce est due au fait que la politique budgétaire nationale a privé les chambres de commerce de ressources considérables, de 30 à 40 %.

**M. MAGNAVAL.-** 40 %.

**M. LE PRÉSIDENT.-** C'est donc une véritable saignée. Les chambres de commerce n'ont pratiquement plus les moyens de faire autre chose que leur strict métier de base.

Si les Echos avaient analysé notre réunion, ils nous diraient tout simplement que nous pensons pôle métropolitain, structure inutile, que nous sommes présents au titre de nos collectivités locales trop dispendieuses, que notre forum n'a pas de raison d'être et que, vraisemblablement, cette dépense publique affaiblit le dynamisme privé. Les principaux intellectuels de notre pays diraient qu'il faut des réformes structurelles. Le modèle français se rapproche un peu plus chaque jour du modèle grec : il faut diminuer la dépense publique. Et nous allons tout à l'heure vraisemblablement voter le contraire, comme un Premier ministre grec ou comme un social-démocrate ou un responsable français un peu irresponsable, justement.

Si nous étions aux États-Unis, il n'y aurait pas de forum Euralens, le marché comme à Détroit viendrait ou ne viendrait pas, dans un paysage économique et social en difficulté et parfois, par certains aspects, dévasté. À Détroit, après l'automobile, il est venu, puis il est reparti, les quartiers sont restés abandonnés et l'économie est chargée de corriger, de panser, de réparer. Aux États-Unis, vraisemblablement aussi, un grand, un Rockefeller quelconque, avec le mécénat, avec sa fondation, interviendrait pour prendre en charge cet aspect de synergie des ingénieries. Mais nous ne sommes pas aux États-Unis.

Si nous étions en Allemagne, la force des régions est telle, comme dans La Ruhr, que l'Allemagne, adossée à certains fonds européens, porterait le projet comme elle l'a fait à travers la Rhénanie-Westphalie pour Emscher Park.

Si nous étions en Espagne, le projet serait pris par la Région puisque, en Espagne, les régions collectent la totalité des impôts et en reversent une partie seulement à l'État central. À Bilbao, après la collecte, ils reversent 7 % à l'État central, ils gardent 93 % pour eux. L'Espagne est très décentralisée.

Nous sommes en France et nous allons voter, je pense, les deux résolutions qui témoignent que le mal français est bien le nôtre, mais que, quand même, nous apercevons l'horizon à travers ce que nous faisons. 56 % de PIB de dépenses publiques, c'est le forum d'Euralens et ce sont tous les budgets qui viennent d'être évoqués à travers les collectivités locales. Il n'y a pas d'îlot qui échappe aux grandes règles de la mondialisation. Pour s'adapter à la mondialisation, faut-il de la dépense publique et du dynamisme privé ou faut-il laisser le marché faire seul le métier ? Si Jacques DELORS pouvait conclure, il dirait « vous pouvez voter », car il a été le premier à employer cette expression remarquable : « le marché est myope, souvent, toujours, et parfois aveugle ». Je crois qu'il a raison. Le marché ne s'intéresserait pas au bassin minier si nous laissions les seules forces du marché agir. Pour l'instant, il n'est pas en situation de nous relayer. Cela viendra.

C'est pourquoi nous allons voter nos résolutions, je l'espère.

Monsieur MASSET.

**M. MASSET.-** Résolution n° 5, sur l'adoption du programme d'activités.

*« Au terme de la présentation par M. Jean-François CARON et du débat entre ses membres, l'Assemblée générale adopte le programme d'activités 2015 de l'Association Euralens ».*

**M. LE PRÉSIDENT.-** Qui est pour ce programme de Jean-François CARON ?

C'est adopté donc, à l'unanimité.

**M. MASSET.-** Résolution n° 6 sur l'adoption du budget prévisionnel 2015 :

*« Au terme de la présentation par M. Edouard MAGNAVAL et du débat entre ses membres, l'Assemblée générale adopte le budget prévisionnel 2015 de l'Association Euralens ».*

**M. LE PRÉSIDENT.-** Mal français, on y va ? Très bien. C'est adopté.

Ne le répétez pas à Didier MIGAUD, il est persuadé qu'on a écouté et enregistré toutes les remarques de la Cour des comptes. Ce n'est pas tout à fait exact.

Monsieur MASSET, vous nous faites part des points précis que vous avez à évoquer.

#### ▪ **Gestion de l'Association**

**M. MASSET.-** Tout d'abord une information sur les choix des prestataires issus des consultations en cours, ce qui avait été décidé au cours de la dernière Assemblée générale du 28 novembre 2014 :

Le marché pour la définition et la mise en œuvre de l'évolution du site internet d'Euralens et de sa newsletter a été attribué à la société INOUIT pour une mission prévue au cours du premier semestre 2015, pour un montant de 23 952 € TTC.

Le marché pour la prestation d'administration générale et de conseil de l'Association a été attribué à la SCET pour une mission de trois ans et pour un montant annuel de 62 400 € TTC.

Enfin, le marché pour une assistance à l'animation du forum thématique sur la participation des habitants a été attribué à la société Res publica, en l'occurrence à M. Gilles-Laurent RAYSSAC, pour un montant de 24 000 € TTC.

Je continue avec le projet le lancement d'une consultation d'un marché de commissaire aux comptes pour la période de six prochaines années, celle de KPMG étant arrivée à son terme. J'en profite pour remercier pour le travail fourni par cette société pendant la période qui a couvert les six premières années de l'existence d'Euralens. La résolution qui serait à faire adopter est la suivante :

*Résolution n°8 « Mission du commissaire aux comptes pour les exercices 2015 à 2020. Le mandat du commissaire aux comptes KPMG et de son suppléant M. Eric BLEUEZ arrive à échéance avec la présente Assemblée statuant sur les comptes 2014.*

*L'Assemblée générale approuve la mise en place d'un marché pour la prestation de commissaire aux comptes pour les exercices 2015 à 2020. Elle donne tout pouvoir à M. le Président pour mener à bien la procédure de choix d'un prestataire et de son suppléant et signer le contrat avec les prestataires retenus ».*

**M. LE PRÉSIDENT.-** La SCET a donc gagné l'appel d'offres. Bravo.

Je mets aux voix la résolution qui ouvre le marché.

Qui vote pour ?

Contre ? *(Personne)*.

Abstentions ? *(Aucune)*

*(La résolution pour la mission du commissaire aux comptes est adoptée à l'unanimité).*

Je vous remercie. Il en sera ainsi fait et on vous informera bien sûr très précisément.

**M. MASSET.-** Monsieur le Président, nous avons une demande d'adhésion nouvelle, celle de l'Établissement public foncier.

*« Par un courrier qui vient de nous arriver, l'Établissement public foncier a adressé au Président une demande d'adhésion à l'Association. Conformément à l'article 7.1 des statuts, cette demande d'adhésion doit être ratifiée par l'Assemblée générale. L'Assemblée générale décide donc de ratifier l'adhésion de l'Établissement public foncier à l'Association, impliquant le versement d'une cotisation annuelle de 1 000 € ».*

**M. LE PRÉSIDENT.-** C'est l'EPF, Établissement public foncier, le premier de France chronologiquement, l'un des plus importants de France effectivement et l'un des plus compétents, il faut le dire, puisqu'il accompagne les collectivités locales avec beaucoup d'efficacité.

Nous ratifions ?

Pas d'opposition à ce que l'EPF nous rejoigne ? *(Aucune opposition)*.

L'EPF est donc membre d'Euralens.

Vous pouvez conclure, Monsieur le Préfet.

**M. CLAVREUIL.-** Merci, Monsieur le Président.

Je n'ai pas l'impression de contribuer ici au mal français. Le mal français, pour moi, c'est beaucoup de choses, mais c'est surtout depuis un certain temps la tentation de la déprime complète et c'est parfois aussi les non-choix. Ici, depuis le début de cette réunion et à chaque fois que nous nous retrouvons ensemble, nous avons vu tout à fait le contraire, ce n'est pas simplement ce qui marche, mais ce qui bouge et ce sont aussi des choix faits par les acteurs de ce territoire. Je n'ai donc pas eu de mal à lever la main et à être à vos côtés.

Ceci dit, on est effectivement Français et pas dans les autres pays que vous avez cités. J'aime infiniment l'Espagne et sa façon de faire les choses mais, de temps en temps, c'est difficile d'être à la fois espagnol et catalan. Finalement, cela me va assez bien d'être Français, d'être ici. Même si on râle, même si on s'adapte, on a nos façons de faire et c'est ce qui est bien.

Je voulais dire en conclusion que, depuis le début de la semaine, je me livre à un exercice que je connais, j'ai l'honneur d'accueillir le Préfet du département, en l'occurrence pour une fois la Préfète, première préfète du Pas-de-Calais. J'ai donc la tâche de lui raconter ce que vous m'avez enseigné. Comme elle ne peut pas tous vous avoir vus en quelques jours, vous

allez m'aider, vous allez les uns et les autres lui expliquer ce que vous savez très bien, ce que vous avez fait pour moi et lui expliquer d'où on vient, ce qu'on fait ici et comment cela se passe. Je me disais que, au-delà des deux ou trois fiches de départ et des premiers entretiens, quand je suis à Euralens et quand je vais essayer de lui expliquer ce qu'on y fait, pourquoi on y passe un peu de temps et ce qui s'y dit, c'est une mission à la fois difficile et très facile.

Elle est difficile parce qu'il y a une profusion d'idées, profusion de projets, difficile aussi parce qu'il faut être capable de retrouver dans cette assemblée ce qu'on se dit et qui appartient à l'histoire, à la culture de ce bassin minier, au rapport de force entre les territoires. C'est un peu complexe et je ne vais pas être tout seul pour lui raconter cela, je sais que vous le ferez très bien.

Dans un moment où les choses ne sont pas évidentes, quand on arrive comme Préfète dans le Pas-de-Calais, on vous dit d'aller à Calais, puis encore à Calais et ensuite peut-être ailleurs. On l'a donc tout de suite conditionnée avec des images, plus des soucis. Je ne veux pas simplement lui raconter toutes mes joies et toutes les forces du territoire où on a bien voulu me placer, mais ce qu'on voit ici, non seulement dans les cahiers de la labellisation, mais dans le travail qui est fait, une histoire ancienne mais aussi la volonté très actuelle de promouvoir des réussites. Dans cette salle, que j'ai eu le plaisir d'inaugurer avec vous, elle va arriver, elle ne va pas voir ce qu'il y avait avant ; j'ai le souvenir du chantier. On va lui raconter le Louvre, mais il va falloir lui expliquer d'où cela vient, comment vous avez réussi à vaincre les doutes. On voit que, à chaque fois qu'il y a un projet nouveau comme celui des réserves, il y a toujours des gens qui pensent mieux savoir les choses que les autres, qui pensent surtout qu'il ne faut rien bouger, que, si on pouvait rester sous l'eau dans la Seine, ce serait la meilleure façon d'éviter les inondations.

Je dis donc qu'il est facile de lui raconter, après une Assemblée générale comme celle-là, ce qu'on a envie de faire. On calculait avec le maire président de la CALL que, finalement, entre les projets des cités et la Chaîne des Parcs, on comptait un peu, beaucoup, passionnément les centaines de millions d'euros. Dans la réalité, il va falloir les trouver, les phaser, il va falloir faire les choses, mais au moins, ici, il y a des envies, des besoins et il y a une volonté de faire. Cela me semble une grande chance pour elle, pour moi et pour nous tous.

Un détail aussi et un exemple concret de ce qu'est ce forum, le forum dans le forum, celui dont vous m'avez confié l'animation, c'est-à-dire formation emploi : il a été lancé un jour de neige, le 30 janvier dernier, quelques volontaires assez nombreux ont bien voulu se retrouver au lycée Béhal, avec quelques élèves. Le dispositif est engagé, trois dates sont prévues (le 19 mars, le 17 avril et le 22 mai), avant d'être en état de vous dire aux uns et aux autres, aux élus de la Région comme de chacune des communes, mais aussi à chacun des acteurs, quels sont les constats et surtout les propositions que l'on fera – je crois que ce sera présenté vers la mi-juin –, pour que ce territoire ne connaisse pas le décrochage territorial et arrive à anticiper son appareil de formation par rapport à ses projets ambitieux, ceux de la troisième révolution industrielle notamment.

J'ai eu le sentiment que cela fonctionnait. On a noté des gens passionnés un peu partout. On sait que, parmi ceux à qui il faudra parler d'une façon peut-être différente, il y a les chefs d'entreprise. Je ne conçois pas une restitution sans qu'on les ait non seulement

approchés, mais en tous les cas impliqués dans cette démarche. Ce sera le travail des prochaines semaines.

Merci.

*(Applaudissements).*

**M. LE PRÉSIDENT.**- Merci, Monsieur le Préfet.

À bientôt.

*(La séance est levée à 17 heures 15).*